

# UNIVERSITÉ DE TOULON



## RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019-2020



UNIVERSITÉ  
DE TOULON

# L'UTLN EN BREF

## REPÈRES



10 719

étudiants inscrits en  
2019-2020



982

personnels  
enseignants,  
chercheurs et BIATSS



3

campus



14

laboratoires de  
recherche



83,4 M€

de budget



1 720

étudiants étrangers  
inscrits



44

associations étudiantes  
signataires de la charte



Xavier LEROUX  
Président de l'Université de Toulon

Alors que notre société reste très justement préoccupée par une crise qui tend malheureusement à occulter le reste, le Rapport d'activité 2019-2020 que je suis fier de vous présenter aujourd'hui doit nous permettre de prendre de la hauteur et de considérer l'ensemble des projets poursuivis par l'Université de Toulon dans l'année écoulée. S'il rend naturellement compte des différentes actions menées pour faire face à la situation sanitaire et à ses conséquences, ce rapport a pour première ambition de vous faire mieux connaître les actions sur lesquelles nous pouvons d'ores et déjà nous appuyer afin de nous projeter dans l'avenir.

Pour la nouvelle gouvernance de l'Université de Toulon, l'année universitaire 2019-2020 s'est présentée comme l'opportunité de lancer un projet d'établissement qui nous engage plus fermement auprès de tous nos partenaires dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique et de la vie étudiante. De nombreuses actions ont ainsi été portées dès la rentrée 2019 et notre établissement a initié des projets d'envergure en collaboration étroite avec les différents acteurs de notre territoire.

Au cœur de sa Région et de sa Métropole, l'Université de Toulon s'est engagée dans plusieurs projets pour l'orientation et la réussite de la jeunesse, en soutenant notamment la formation professionnelle et en accompagnant plus spécifiquement la transformation des métiers de l'économie de la mer. En relation avec ses partenaires scientifiques et économiques, l'Université de Toulon a renforcé son soutien à la recherche dans les axes scientifiques qui la caractérisent. Soucieuse de la qualité de la vie pour ses personnels et ses étudiants, l'Université de Toulon a développé des projets patrimoniaux ambitieux pour ses campus de Toulon, La Garde – La Valette et Draguignan. En prévision de la reprise de ses échanges internationaux, l'Université de Toulon a obtenu le label « Bienvenue en France ».

Qui aurait pu songer, il y a moins d'un an, que nous allions être marqués par une telle crise sanitaire ? Qui aurait pu imaginer que, brusquement, notre vie personnelle et professionnelle serait ainsi mise en suspens ? Du jour au lendemain, comme tous les établissements de l'enseignement supérieur en France, l'Université de Toulon a dû fermer ses portes.

Mais cette situation ne devait pas marquer un coup d'arrêt à notre activité, pas plus qu'à nos projets. Du jour au lendemain, l'Université de Toulon s'est totalement mobilisée pour inventer les outils pédagogiques et scientifiques nécessaires à la poursuite de notre mission de service public au profit de nos étudiants. Grâce à l'engagement généreux de tous nos personnels, l'Université de Toulon a redoublé d'efforts et s'est réorganisée afin de maintenir ses activités d'enseignement et de recherche, afin de surmonter la crise sanitaire et, dans le même temps, afin de préparer l'avenir en continuant d'élaborer un projet ambitieux pour notre établissement.

Dans cette période encore si particulière, j'ai souhaité que notre Rapport d'activité fasse peau neuve et qu'il s'adresse aussi bien à notre communauté universitaire qu'aux nombreux partenaires qui, aujourd'hui, construisent avec nous l'avenir d'une université au cœur de notre territoire.

Ces différentes actions, notre communauté universitaire n'aurait pu les mener seule et je tiens à assurer nos partenaires de notre très sincère reconnaissance. Si notre territoire est bien une richesse pour notre établissement, l'Université de Toulon doit être une richesse pour notre territoire. Les relations de confiance que nous avons tissées ou renforcées durant cette année si particulière dynamiseront nos actions de demain.

Xavier LEROUX, Président de l'Université

# LES COMPOSANTES



6 Facultés,  
2 Instituts,  
1 École

- ◆ Faculté de droit
- ◆ Faculté de Sciences Économiques et de Gestion
- ◆ Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines
- ◆ Faculté de Sciences et Techniques
- ◆ Faculté de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
- ◆ Faculté Ingémédia, Sciences de l'Information et de la Communication
- ◆ Institut d'Administration des Entreprises (IAE)
- ◆ École d'Ingénieurs SeaTech
- ◆ Institut Universitaire de Technologie
  - ◆ Département Génie Biologique (GBIO)
  - ◆ Département Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII)
  - ◆ Département Génie Industriel et Maintenance (GIM)
  - ◆ Département Génie Mécanique et Productique (GMP)
  - ◆ Département Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)
  - ◆ Département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)
  - ◆ Département Techniques de Commercialisation (TC)



14 Laboratoires  
de recherche

- ◆ BABEL : Langages, littératures, civilisations et sociétés • EA2649
- ◆ CERC : Centre d'Études et de Recherche sur les Contentieux • EA 3164
- ◆ CERGAM : Centre d'Études et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille • EA 4225
- ◆ COSMER : Conception de Systèmes Mécaniques et Robotiques • EA 7398
- ◆ CPT : Centre de Physique Théorique • UMR 7332
- ◆ DICE : Droit international, comparé et européen, CDPC Jean-Claude Escarras • UMR CNRS 7318
- ◆ IAPS : Impact de l'Activité Sportive sur la Santé
- ◆ IMATH : Institut de Mathématiques • EA 2134
- ◆ IM2NP : Institut Matériaux Microélectronique Nanosciences de Provence • UMR CNRS 7334
- ◆ IMSIC : Institut Méditerranéen des Sciences de l'Information et de la Communication • EA 7492
- ◆ LEAD : Laboratoire d'Économie Appliquée au Développement • EA 3163
- ◆ LIS : Laboratoire d'Informatique et des Systèmes • UMR CNRS 7020
- ◆ MAPIEM : Matériaux Polymères Interfaces Environnement Marin • EA 4323
- ◆ MIO : Institut Méditerranéen d'Océanologie • UMR CNRS 7294 • IRD 235

# SOMMAIRE

---

2

L'UTLN  
EN BREF

3

ÉDITO DU  
PRÉSIDENT  
DE L'UTLN

4

LES  
COMPOSANTES

6-11

FORMATION

12-14

FORMATION  
PROFESSIONNELLE

16-19

RECHERCHE

20-22

VIE DES CAMPUS

24-26

RESSOURCES  
HUMAINES

28-30

FINANCES

32-34

NUMÉRIQUE

36-41

PATRIMOINE

42-45

INTERNATIONAL

46-49

AFFAIRES  
JURIDIQUES ET  
INSTITUTIONNELLES

50-52

PARTENARIATS

54-57

CORONAVIRUS

58

LEXIQUE

# FORMATION

## REPÈRES



10 719

étudiants inscrits en  
2019-2020



2225

étudiants néobacheliers



3 664

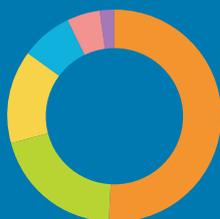
étudiants boursiers



79 %

des diplômés de  
licence professionnelle  
et master sont en  
situation d'emploi

## Répartition des étudiants



Les étudiants sont inscrits en :

- 51 % : Licences
- 18 % : Masters et Diplômes d'Ingénieurs
- 11 % : DUT
- 5 % : Licences professionnelles
- 3 % : Autres
- 1 % : Doctorats et HDR



+3 000

étudiants diplômés



Dorothée Brécard  
Vice-Présidente  
de la Commission Formation et  
Vie Universitaire du Conseil Académique



#### Les diplômes à l'Université

7 DUT

15 mentions de  
licence générale

18 mentions de  
licence professionnelle

26 mentions de master

2 diplômes d'ingénieurs

11 diplômes d'université

4 diplômes d'accès aux  
études universitaires  
(DAEU)



Jean-Marie Barbaroux  
Vice-Président délégué  
Innovation pédagogique  
et numérique

La réussite de sa communauté étudiante, chaque année plus nombreuse, a toujours été la préoccupation première de l'Université de Toulon. C'est pourquoi, en 2019-2020, elle s'est notamment lancée dans un processus de transformation de sa pédagogie en s'appuyant sur des outils numériques, l'amélioration du dispositif Tremplin et la mise en place d'une plateforme de remédiation en mathématiques.

#### L'année Tremplin

L'année Tremplin a été mise en place dans le cadre de la loi Orientation et réussite des étudiants. Elle correspond au dispositif « oui si », proposé aux étudiants qui ne satisfont pas les attendus de la mention de la licence choisie. L'année tremplin s'articule autour d'un aménagement d'études qui prévoit que l'étudiant ne suive qu'une partie des cours de licence L1 (de 40 % à 50 %) complétée par des cours de renforcement (50 % à 60 %). Ces derniers s'articulent autour d'un accompagnement à la réussite permettant aux étudiants d'acquérir la méthodologie de travail universitaire en lien avec la ou les disciplines principales de la licence et d'un renforcement disciplinaire à la frontière entre des enseignements du lycée et les cours universitaires. Les facultés de Sciences, Droit et Économie ont adopté ce dispositif. Une réflexion est actuellement menée pour le faire encore évoluer (cf. DU PAREO, page 10).

#### Évolution des effectifs et capacités d'accueil

Plus de 10700 étudiants sont inscrits à l'Université de Toulon pour l'année 2019-2020. Cette année confirme la hausse continue des effectifs observée depuis maintenant sept ans. Avec 655 étudiants supplémentaires inscrits, les effectifs ont augmenté de 6,5 %. Cette hausse est essentiellement portée par deux facultés : Lettres, langues et sciences humaines, et Droit. Les autres composantes voient leurs effectifs augmenter plus modérément ou rester stables. À noter que la moitié des étudiants inscrits à l'Université de Toulon sont en licence.

#### Le projet NCU MisTraL

Le projet MisTraL a démarré en plusieurs phases accompagnées de recrutements dédiés aux axes du projet : ingénieure numérique pédagogique, ingénieure chargée d'orientation et d'insertion professionnelle, conseillère pédagogique, assistant des métiers de l'image et du son.

La phase 1 d'information générale à la communauté universitaire a permis la présentation des enjeux de l'innovation pédagogique, de l'approche par compétences (APC), des outils numériques dans l'enseignement supérieur, du système open badge. Ces présentations ont été réalisées par des expertes du secteur et par un membre de La Mission de la Pédagogie et du Numérique pour l'Enseignement Supérieur.

La phase 2 d'organisation a permis de mettre en place le comité de pilotage, l'appui aux enseignants sur les questions pédagogiques, les formations et les accompagnements sur l'APC par le LabSET, laboratoire de soutien aux synergies Éducation-Technologie. Cette seconde phase a également permis de prendre les arbitrages politiques sur les outils techniques en support au projet et sur les adaptations en moyens humains dans les services pour soutenir ces transformations. Une cellule projets structurant de l'Université a également été créée. Sa responsable est la coordinatrice du projet NCU MisTraL.

La phase 3 a consisté en la mise en place progressive d'un référentiel de compétences dans tous les parcours des licences pilotes STAPS et Sciences de la Vie et pour deux parcours Langues Étrangères Appliquées (LEA). Ces référentiels sont construits de manière collégiale par les équipes pédagogiques.



## # Quelques événements de la formation



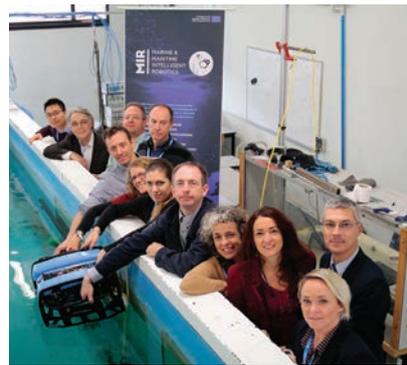
23 octobre 2019 : Inauguration du diplôme d'université œnotourisme et produits du terroir durable



6 décembre 2019 : 8<sup>e</sup> cérémonie des lauréats de la Faculté de droit



8 juillet 2019 : Une équipe de l'UTLN engagée dans la middle size league de la Robocup 2019 à Sydney



8 novembre 2019 : Lancement avec les partenaires européens du Master Erasmus Mundus MIR



4 février 2020 : Première réunion du Projet TourISMO



23 octobre 2019 : Première cérémonie des majors de la Faculté de Sciences Économiques et de Gestion



1<sup>er</sup> février 2020 : Journée Portes Ouvertes sur tous les campus

### L'Université de Toulon s'engage dans le consortium OMB+ de remédiation en mathématiques

La solution OMB+ a été développée il y a plusieurs années, par des universités allemandes, en partenariat avec une entreprise d'e-learning, pour pallier le déficit d'acquis fondamentaux en mathématiques des étudiants. Aujourd'hui utilisée dans une cinquantaine de pays dans le monde (en Europe principalement, États-Unis, Chine...), cette application était jusqu'à présent disponible en trois langues : Allemand, Anglais, Chinois. L'Université de Toulon est devenue le partenaire français du consortium pour en assurer la traduction et le contrôle-qualité avec la possibilité de création de contenus innovants afin de poursuivre son développement dans les pays francophones. OMB+ est aujourd'hui déployée, en français, sur notre plateforme Moodle. Elle est également ouverte aux étudiants des autres universités en France ou à l'étranger, aux élèves de Terminale ou qui-que souhaiterait se replonger dans les mathématiques.

### Un partenariat avec le secondaire

L'Université de Toulon a poursuivi ses échanges avec le secondaire sur plusieurs thèmes. L'incubateur du numérique permet aux collégiens de s'initier à certains domaines du numérique, dont l'audiovisuel. Le partenariat, signé avec la délégation académique au numérique éducatif (DANE) de l'Académie de Nice, permet la remédiation et l'orientation active avant l'entrée en université. L'UTLN crée des vidéos courtes de présentation des diplômes, avec des témoignages d'étudiant et success story. Des forums d'orientation à distance sur les formations en premier cycle sont également en cours.



### L'entrepreneuriat étudiant mis à l'honneur

Le pôle Pépite PACA Est de l'Université de Toulon organisait une soirée dédiée à l'entrepreneuriat étudiant en clôture du salon 'Var Up', le 24 septembre, au cours de laquelle les meilleurs projets niçois et toulonnais de l'année 2019-2020 se sont vus récompensés. Notamment ceux portant sur une solution de prévention contre la cybercriminalité, des enceintes audio haut de gamme et écoresponsables, un studio de jeux vidéo pour la formation initiale intégrant du game design, des solutions techniques pour un refit écologique des navires.



### L'Université de Toulon est lauréate de 3 projets PIA 3

Début juillet, le Gouvernement a annoncé une vague de labellisation de nouveaux programmes d'investissements d'avenir (PIA) destinés à améliorer la formation et l'orientation des jeunes et favoriser l'enseignement supérieur de proximité. L'Université de Toulon porte ou appuie trois projets : 4meD du Campus de Métiers et des Qualifications (CMQ) « Économie de la Mer » visant à booster la transformation numérique du secteur naval, PANORAMA encourageant la constitution d'un écosystème régional de l'orientation et le Campus connecté Dracénie Provence Verdon.

2021

### La réforme du DUT – BUT

La réforme de la licence professionnelle va conduire l'IUT à transformer ses Diplômes Universitaires Technologiques (DUT), délivrant 120 crédits ECTS en deux ans, en Bachelors Universitaires Technologiques (BUT), délivrant 180 crédits ECTS en trois ans. Les spécialités des BUT seront calquées sur celles des DUT. La formation sera constituée pour 2/3 d'un programme national dont le cadrage est en cours pour l'année 1 du BUT et pour 1/3 d'un programme d'adaptation locale.

Au-delà de l'IUT, cette réforme impactera également les autres composantes de l'Université qui s'inscrivent dans un parcours de poursuite d'études possible pour les étudiants diplômés de DUT. L'Université de Toulon veillera ainsi à la cohérence et la complémentarité de ses parcours de formation proposés.

### Le projet PANORAMA

Le projet PANORAMA se fonde sur la création d'un écosystème en faveur de l'orientation des lycéens sur les académies d'Aix-Marseille et du Var. Il compte 6 actions qui visent à fournir aux jeunes un accompagnement humain, concret et diversifié pour faciliter leur orientation vers l'enseignement supérieur. Elles sont conçues pour mieux prendre en compte les 3 principaux enjeux qui conditionnent une orientation réussie : l'information sur les possibles, l'accompagnement et le soutien dans la réflexion et la projection dans le futur.

Le projet PANORAMA, porté par

Aix-Marseille Université et co-construit par un large consortium de partenaires dont l'Université de Toulon, a obtenu un financement de 7,5 millions d'euros (dont 832 000 € pour l'Université de Toulon) sur les 10 prochaines années. Il vient en complément du projet NCU MisTraL.

### L'Approche par Compétences - Balises

Dans le cadre du dispositif d'aide à la réussite du NCU MisTraL, un système d'orientation puis d'auto-évaluation des lycéens sera déployé sur Parcoursup. Il s'agit pour les lycéens d'évaluer s'ils ont les prérequis pour réussir en licence et de détecter les étudiants plus fragiles pour leur proposer un accompagnement renforcé. Ce principe repose sur un système de balises. La balise 0 « anticiper la réussite » prévoit une intervention soutenue dans l'orientation des élèves pour les aider à se repérer dans les parcours de licence. Cela se traduira par la réalisation d'ateliers « Devenir étudiant », la diffusion de témoignages d'étudiants et des actions co-construites en partenariat avec les lycées. Des modules en ligne pour les futurs étudiants les plus en difficulté seront également proposés : découvrir l'université, apprendre à travailler à l'université et se tester & booster sa réussite. La balise 1 « Vérifier son cap » sera organisée durant la prérentrée. Elle repose sur le dispositif « Boussole » fondé sur différents tests autour des prérequis de licence. Les résultats ne donnent pas de crédits, ils permettent aux étudiants d'avoir une première réflexion sur leur potentiel de réussite. Des compléments d'outils méthodologiques à mettre en œuvre

dans les études universitaires pour mieux réussir seront aussi proposés.

### Un Diplôme d'Université PAREO pour les bacheliers

Le DU « Passeport pour Réussir et s'Orienter » PAREO offrira aux bacheliers, qui hésitent entre différentes formations, une année pour réfléchir, mûrir et affiner leur projet d'étude, voire leur projet professionnel. Il proposera un minimum de 200 heures d'enseignement comprenant un tronc commun composé de matières transversales et destiné à renforcer les compétences, des parcours disciplinaires autour de quatre à cinq matières ainsi qu'une période de stage de 4 semaines minimum. À la fin de l'année, les étudiants soutiendront un projet d'orientation. Ce DU est complémentaire avec les autres projets centrés sur la réussite des étudiants, et sera mis en place dès la rentrée 2021.

### Le succès du dispositif de césure

La césure est un dispositif qui permet aux étudiants de suspendre leur formation pendant une année universitaire au maximum sans perdre leur place ni leur statut d'étudiant. L'objectif est de leur permettre d'enrichir leur parcours universitaire et personnel pour acquérir d'autres compétences, vivre une expérience utile en France ou à l'étranger. Ce dispositif rencontre un succès croissant notamment chez les étudiants de première année. Un cadrage plus précis sera déterminé pour les césures à l'étranger avec le service des relations internationales.

### Un Diplôme d'Université dédié aux étudiants entrepreneurs (DU2E)

Ce diplôme d'université Étudiant-Entrepreneur est construit en partenariat avec Toulon Var Technologies, la Société d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) Sud Est, l'Incubateur Paca-Est et l'Université de Côte d'Azur. Il s'appuie sur une pédagogie innovante basée sur le principe de « Learning by Doing ». Les étudiants entrepreneurs apprennent sur le terrain avec les entreprises du territoire, sous forme d'ateliers participatifs. L'objectif est d'accompagner les étudiants qui ont un projet de startup pour garantir le succès de la création sur le long terme et ainsi garder les talents sur notre territoire.

À l'Université de Toulon, une quarantaine d'étudiants entrepreneurs ont été accompagnés en 2019.

40  
étudiants entrepreneurs



## Réfection des façades du bâtiment X

Avec l'ouverture de la nouvelle voie de circulation vers la colline du Thouar, le bâtiment X de l'école d'Ingénieurs SeaTech, situé sur le haut du campus de La Garde-La Valette est l'un des bâtiments les plus visibles depuis l'extérieur. Parmi les propositions colorimétriques faites, la composition « terre de vigne » a été retenue à l'unanimité par la présidence de l'université et la direction de l'école. Elle a également reçu l'aval de la mairie de la commune de La Valette du-Var.



# FORMATION PROFESSIONNELLE

REPÈRES



404

étudiants inscrits dans  
25 formations  
en alternance



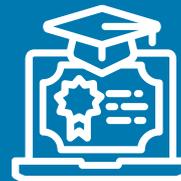
1 890 143 €

de chiffre d'affaires  
de la FTLV



1 724

stagiaires en formation  
diplômante



1 014

stagiaires en formation  
courte



30

autres formations  
proposées



354

adhérents à l'Université  
du Temps Libre



128

conférences proposées  
par l'Université du  
Temps Libre



Sylvie Taccola-Lapierre  
Vice-Présidente déléguée  
Formation Tout au Long de La Vie



3 nouveaux DU en 2020

DU Activité physique et enfant :  
santé et performance,  
porté par Pascale Duché

DU Stratégie et analyses prospec-  
tives des mondes méditerranéens  
en partenariat avec la FMES  
porté par Éric Moreau

DU Management de la Qualité et  
du Tourisme Durable  
porté par Corinne Van Der Yeught



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

### Le DU Œnotourisme et produits du terroir durable labellisé

Unique au monde, la chaire de l'Unesco « Culture et Traditions du Vin » a pour objectif de développer et diffuser tous les savoirs touchant au vin afin de permettre de mieux l'appréhender comme produit culturel, vecteur de civilisation. Son Conseil d'Administration a décerné son label au Diplôme d'Université Œnotourisme et produits du terroir durable de l'Université de Toulon reconnaissant ainsi la qualité de la formation.

La nouvelle loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel conjuguée à la réforme de la taxe d'apprentissage et l'impact de la Covid 19 a convaincu l'Université de Toulon de s'engager davantage dans la formation professionnelle ; un dispositif gagnant pour les jeunes, les entreprises et l'établissement. En 2019-2020, cinq nouvelles formations en apprentissage ont été ouvertes.

### La réforme de l'apprentissage

La nouvelle loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel a profondément modifié les modalités de la formation par apprentissage. Deux éléments importants structurent cette réforme : la mise au premier plan des branches professionnelles pour définir les besoins de formations et une plus grande libéralisation des opérateurs de formation. L'Université de Toulon a choisi de poursuivre le développement de l'apprentissage en proposant 5 nouvelles formations par apprentissage. Cette modalité est un échange gagnant pour les jeunes, pour l'entreprise qui le recrute et pour notre établissement qui dégage de nouvelles ressources propres.

### La réforme de la taxe d'apprentissage

La réforme du financement de l'apprentissage a introduit une modification majeure de l'assiette fiscale des entreprises pour le financement de la taxe d'apprentissage (TA) : la part consacrée à la TA, basée sur la masse salariale des entreprises, est passée de 23 % à 13 %. Cette réduction de l'assiette fiscale a eu un impact important sur les montants collectés auquel s'ajoute l'effet de la crise du COVID-19. Cette baisse annoncée de ressources encourage l'Université de Toulon à développer l'apprentissage.



### De nouvelles modalités pour l'Université du Temps Libre

L'Université du temps Libre de Toulon a revu sa politique tarifaire afin de s'ouvrir davantage à un large public (coût de revient de la conférence 2 € selon la formule, gratuit pour les étudiants). Elle propose tout au long de l'année universitaire des conférences ponctuelles ou en cycles, dans des domaines divers, des ateliers, des cours de langue, des visites découvertes... Cette année, notamment, des balades urbaines en Métropole. La création de visioconférences lui a permis de mettre en place des échanges à distance avec des spécialistes, depuis leur lieu de recherches à l'étranger, qui n'auraient jamais pu se déplacer à Toulon. Comme des archéologues israéliens à Jérusalem.

### Un nouveau modèle économique pour la Direction de la Formation Tout au Long de la Vie (DFTLV)

Le nouveau modèle économique de la DFTLV sera défini autour deux grands axes : un accompagnement renforcé des composantes, laboratoires, directions et services pour mieux structurer et dynamiser la collecte des ressources propres et la définition de modalités claires et transparentes de la répartition de ces ressources.

Ainsi, une nouvelle règle de calcul de la répartition des bénéfices sera proposée. Les bénéfices seront reversés aux composantes après un prélèvement forfaitaire visant à garantir une politique d'établissement en matière de formation. Ces ressources seront notamment utilisées pour soutenir l'ouverture de nouvelles formations, accompagner l'évolution de formations ou appuyer des formations en difficulté conjoncturelle. L'outil de gestion FCA Manager, permettant de voir les ressources collectées en temps réel par formation, sera déployé pour l'ensemble des composantes. Le nouveau modèle prévoit également une grille harmonisée des primes pour les responsables pédagogiques des formations concernées. Enfin, le modèle financier des Validations des Acquis de l'Expérience (VAE), très chronophage pour les équipes pédagogiques, sera également revu pour proposer une indemnisation des membres du jury.



### Ouverture du DU Accompagner, de la procréation à la naissance

Ce nouveau DU ambitionne de doter les professionnels de la périnatalité d'outils comportementaux visant à replacer l'humain au cœur de leur relation avec les parents et prévenir les risques psychologiques dans le domaine de la naissance. Unique dans son approche, il propose aux responsables de structures et aux personnels soignants de croiser leurs propos afin de créer ensemble puis individuellement de nouvelles façons de conjuguer humanisme et technique. Ce DU compte une vingtaine d'intervenants, parmi lesquels Boris Cyrulnik, Michel Delage, Cynthia Fleury ou encore Rodolphe Bourret, Directeur du Centre Hospitalier de Valenciennes et précurseur d'un management innovant de l'Hôpital.



# RECHERCHE

## REPÈRES



14

laboratoires de  
recherche



307

enseignants-  
chercheurs



4,54 M€

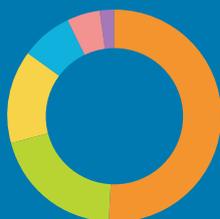
de budget consacré  
à la recherche



253

doctorants inscrits dans  
les 2 écoles doctorales  
de l'Université

## Financement de la Recherche



- 2 236 935,71 € : Europe
- 3 598 014,38 € : ANR
- 423 000 € : Contrats industriels
- 1 968 179,15 € : Région Sud
- 368 409 € : Métropole TPM
- 344 791 € : Conseil départemental du Var



273 000 €

d'activité des  
plateformes  
technologiques



Frédéric Guinneton  
Vice-Président  
de la Commission de la Recherche  
du Conseil Académique

Le rayonnement de l'Université de Toulon sur le territoire national comme à l'international passe par la reconnaissance de l'excellence de sa Recherche. Augmentation du budget consacré à la venue de doctorants et chercheurs étrangers pour collaborer avec nos laboratoires, développement de la mobilité internationale et nomination d'un nouveau chargé de mission à la diffusion de la culture scientifiques y contribueront.

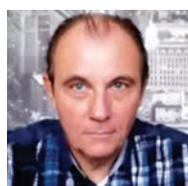
### Le développement de thèse en cotutelle

L'Université de Toulon a renforcé le soutien de sa recherche suivant deux axes principaux : la formation par la recherche et le développement des relations internationales de nos laboratoires. Ces orientations se sont traduites par le développement de thèses en cotutelles internationales avec des étudiants issus d'autres universités rattachées à nos laboratoires, ainsi qu'un soutien plus important d'aide à la mobilité de nos doctorants (thèse européenne, thèse internationale, etc.). Le budget des Écoles Doctorales a ainsi été majoré de 50 % pour les cotutelles de thèse et le programme des chercheurs invités est dorénavant ouvert aux 3 pôles thématiques.

### L'accompagnement hygiène et sécurité des laboratoires expérimentaux

Une enveloppe de 170 000 € a été consacrée à la politique hygiène et sécurité des laboratoires MIO, MAPIEM et IM2NP avec le soutien de la Direction du Patrimoine et des Services Techniques (DPST) ainsi que du Rectorat dans le cadre du Dialogue Stratégique de Gestion. Ce budget a permis par exemple la mise en place de systèmes d'extraction d'air dans les laboratoires du bâtiment X.

### La nomination d'un nouveau chargé de mission à la « diffusion de la culture scientifique »



Nommé en septembre, Jean-Marc Ginoux, Docteur en mathématiques appliquées et Docteur en histoire des sciences, est en charge de la promotion de la culture scientifique et du savoir-faire scientifique pluridisciplinaire de l'Université de Toulon à la société civile.

Le chargé de mission met en place et développe des actions de communication grand public et de vulgarisation, notamment lors de la Fête de la Science. Il est l'interface de l'établissement avec les organismes et partenaires dédiés. Enseignant à l'IUT GMP, Jean-Marc Ginoux intervient régulièrement dans La Grande émission de Var Azur TV en tant que chroniqueur scientifique.

### Une chaire en intelligence artificielle



Avec son équipe, le Pr Hervé Glotin (spécialiste en bioacoustique au laboratoire LIS) a obtenu une chaire en Intelligence artificielle, subventionnée par l'État à hauteur de 1,2 million d'euros sur 4 ans, grâce à son projet ADSIL. Celui-ci vise à développer du matériel innovant d'exploration de la faune sous-marine pour percer les mystères des grands cétacés, préserver les espèces et réduire les risques de collisions liées au trafic maritime.

Par son approche originale de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans la bioacoustique sous-marine, l'Université de Toulon ambitionne de devenir une référence mondiale en matière de détection et propagation des signaux sous-marins.

### Un nouveau prix Institut des Hautes Études de Défense Nationale

Major de promotion 2018-2019 du Master 2 Droit public « Administration, territoires et environnement », Madaï Moutoussamy-Cloarec, ancienne étudiante de la Faculté de droit de Toulon poursuit brillamment sa carrière dans la Marine nationale. Son mémoire sur la lutte contre la pollution de l'environnement marin lui a permis, cette année, de décrocher le 3<sup>e</sup> prix IHEDN et concourt pour le « Prix Amiral Daveluy ».





## # Quelques événements de la recherche



17 au 18 octobre 2019 : 9<sup>es</sup> Doctoriades, Journée de la jeune recherche de l'Université de Toulon



9 et 10 décembre 2019 : Colloque du laboratoire Babel *La Méditerranée et ses mondes dans l'œuvre d'Arturo PÉREZ-REVERTE* en présence de l'écrivain académicien



Septembre 2019 : Yann Ourmières, chercheur au MIO, a effectué une mission d'un mois en Méditerranée pour mesurer la présence de plastiques



Dans le cadre de la mission Sphyrna Odyssey, l'équipe du Pr. Hervé Glotin du LIS a lancé une expédition « Silence de la mer » pour étudier l'impact des bruits produits par l'Humain sur les espèces marines pendant le confinement



23 janvier : le laboratoire COSMER inaugure sa cellule de fabrication additive WAAM dont la technologie est en plein essor dans les industries aéronautique et navale



15 octobre : Benjamin Misson, chercheur au laboratoire MIO, présente les résultats du projet Interreg Marittimo SEDRIPORT



10 mars : 9 doctorants s'affrontent dans un concours d'éloquence pour la phase locale du concours Ma Thèse en 180 secondes



## ZOOM SUR LES DEUX ÉCOLES DOCTORALES

**École doctorale 509**

« Société méditerranéennes et sciences humaines »

**170 doctorants****École doctorale 548**

« Mer et Sciences »

**88 doctorants**

Doctorants bénéficiant d'une aide à la mobilité

**58 doctorants**

Thèses en cotutelle

**40 thèses**

Thèses CIFRE en 2019 et 2020

**7 thèses**

2021

**Un soutien à la mobilité entrante des doctorants**

Un dispositif de financement sera mis en place pour accueillir 6 doctorants étrangers pour encourager les cotutelles de thèse en lien avec les pôles thématiques. Ce dispositif s'appuie sur le modèle des Partenariats Hubert Currien (PHC) qui soutient des projets de recherche établis conjointement par deux équipes l'une française, l'autre étrangère. Ce projet permettra de faire venir des doctorants trois mois par an pendant trois ans soutenus par une bourse de vie de 1350 € par mois de présence à l'UTLN. Deux financements de mobilité sortante seront également proposés (thèse européenne).

**Le renforcement des axes identitaires**

L'Université de Toulon compte trois pôles de recherche thématiques : Mer Environnement et Développement Durable ; Échanges et Sociétés méditerranéennes ; Information, Numérique, Prévention, Santé. Les mandats des responsables de pôle ont été renouvelés pour deux ans avec pour objectif d'ajuster nos axes stratégiques en tenant compte de thématiques émergentes pour la prochaine accréditation. Leur budget sera augmenté de 25 % en 2021 afin que chaque pôle puisse accompagner des projets de recherche contribuant au rayonnement de l'établissement dans leur domaine respectif mais n'impliquant pas nécessairement plusieurs laboratoires de l'UTLN.

**Un comité éthique pour la recherche**

En 2021, un comité d'éthique pour la recherche sera constitué en collaboration avec la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI) et la Direction de la Recherche et des Projets (DIREP). Ce comité accompagnera nos chercheurs et laboratoires dans leur choix et leur méthode de travail sur tel ou tel sujet de recherche et vérifiera que tous les aspects juridiques sont bien pris en compte. Les problématiques de la collecte de données personnelles, l'expérimentation sur l'humain, les enquêtes sociétales sont autant de sujets sur lesquels le comité pourra travailler. Ce comité sera constitué de représentants de chaque domaine de recherche et d'experts extérieurs tel qu'un psychiatre, un philosophe, un sociologue ou un historien.

**Le soutien financier des laboratoires**

Un plan pluriannuel d'investissement de 100 000 € par an sur 3 ans sera ouvert pour continuer de soutenir nos laboratoires de recherche. 50 000 € par an seront consacrés à l'aménagement des espaces dédiés à la recherche. Les autres 50 000 € seront dédiés au soutien de la politique d'investissement des laboratoires. L'Appel à Projet Recherche Interne (APRI) à l'Université qui soutient l'organisation de colloques et des investissements voit ainsi son budget doublé en 2021.

**Le projet CPER Recherche 2012-2027**

Le projet « Inv-BioMed Change », outils numériques innovants mutualisés pour le suivi de la biodiversité marine en Méditerranée nord occidentale en réponse au changement global, sera lancé en janvier 2021. Ce projet d'un montant de 275 000 € rassemble plusieurs unités mixtes de recherche et laboratoires de l'Université : LIS, MIO, COSMER, MAPIEM, IMSIC et IM2NP.

**Les sciences ouvertes**

L'UNESCO a fait une proposition aux États membres sur la science ouverte, étape nécessaire pour faciliter l'accès universel à la connaissance. Le CNRS est très engagé dans le développement de la science ouverte également et vise très rapidement à obtenir 100 % des publications en accès ouvert. Le mouvement en faveur de la science ouverte est même mondial. À l'UTLN, nous avons depuis 1 an amorcé le mouvement en développant grâce à l'IMSIC, un outil de cartographie des compétences basé notamment sur les bases bibliographiques HAL, l'archive ouverte pluridisciplinaire de la recherche française. Il s'agit à présent, pour pleinement bénéficier de la visibilité que donne cet outil, convaincre tous les chercheurs de l'UTLN de la nécessité de déposer sur la plateforme HAL ses travaux de recherche dans le respect des modalités de droits d'auteur prévues par les éditeurs.

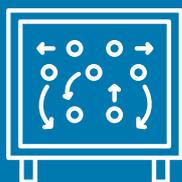
# VIE DE CAMPUS

## REPÈRES



**2 500**

étudiants adhérents au Service des Sports (SUAPS) pour pratiquer 30 activités sportives



**350**

licenciés en compétitions sportives



**600 000 €**

de budget CVEC



**44**

associations étudiantes signataires de la charte



**235**

étudiants inscrits aux ateliers artistiques et culturels



**511**

places à 1 € dans les structures culturelles de la métropole TPM



**260**

étudiants en situation de handicap



Michel Langevin,  
Vice-Président délégué  
Vie étudiante



Rayann Mouslim,  
Vice-Président Étudiant

Pendant l'année universitaire 2019-2020, plusieurs grands projets Vie étudiante ont été finalisés ou lancés. Le Centre de santé intégrant un BAPU (Bureau d'aide psychologique universitaire), l'espace sportif dédié aux pratiques sportives littorales dit « Espace sable », le projet « Colline du Thouars » sur le campus de La Garde et le Projet « Terrasse de Pi » sur le Campus de Toulon notamment.

### Une évolution vers un centre de santé

Début mars, le service médical SUMPPS a évolué en centre de santé universitaire. Il propose aux étudiants des entretiens de préventions gratuits, des consultations en psychiatrie et psychologie, et des consultations en médecine générale bénéficiant du tiers payant (gratuité totale sous réserve de présenter sa carte Vitale et sa carte mutuelle à jour).

### Le nouveau Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)

L'Université de Toulon s'est dotée d'un bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU) complémentaire au centre de soin. Le recrutement d'une psychologue a permis la prise en charge du suivi des étudiants les plus fragiles.

Pour 2021, l'UTLN souhaite recruter un psychiatre qui pourra prendre en charge les premiers soins et renforcer la présence des psychologues.



### Le projet Artiste en résidence

D'octobre 2019 à mars 2020, les artistes de la compagnie « demain nous fuirons » ont invité les étudiants et les enseignants à créer, dessiner et donner forme, ensemble, au spectacle déambulatoire pluridisciplinaire « Univers-mer: itinérances en Méditerranée ». Plus d'une centaine d'étudiants à travers différents enseignements et ateliers artistiques ont participé à cette création inédite qui n'a malheureusement pas pu voir le jour pour cause de confinement. Afin de vous faire découvrir une partie des 6 mois de création collaborative, les artistes ont préparé un voyage artistique numérique ! <https://les-petitsbuvards.fr/univers-mer>



### La création d'un espace sable

L'Université de Toulon a lancé des travaux au cours de l'été afin de créer un espace sable, près de la halle des sports du campus de La Garde, pour la rentrée 2020. En libre accès, cette nouvelle installation sportive de 588 m<sup>2</sup> permettra aux étudiants et personnels de l'Université de pratiquer de nouvelles activités telles que le beach volley, le beach soccer, le sand ball, le beach tennis, le beach rugby, le beach tennis mais aussi de réaliser les préparations physiques de début d'année. Coût total : 122000 €, financés par le service des SUAPS, la Direction du Patrimoine et des Services Techniques, la CVEC, la métropole TPM, l'UFR STAPS et la ligue Sud sport U.



## ZOOM SUR LE SUIVI MÉDICAL ET LES AIDES SOCIALES EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS

4500

visites au centre de santé pour 2 500 étudiants différents

535

entretiens psychologiques pour 195 étudiants différents

3 850

entretiens sociaux pour 1 400 étudiants suivis

800

dossiers sociaux instruits au CROUS

37 850 €

aide sociale du FSDIE pour 211 étudiants bénéficiaires

2021

**Le projet d'aménagement des terrasses du bâtiment Pi**

Les terrasses du bâtiment Pi constituent les seuls espaces transversaux (sur les 3 plots) propices à des lieux d'échanges entre les étudiants. En réponse à l'appel à projet 2019 sur la vie étudiante, la Direction du Patrimoine et des Services Techniques a proposé de mener une étude sur l'aménagement de ces espaces, ainsi que l'aménagement des autres lieux de la vie étudiante dans le bâtiment : l'espace FA.301 et l'Espace vie étudiante C0.001 situé au pied du bâtiment. L'objectif est d'améliorer l'accueil des étudiants en leur donnant accès à la même qualité de service qu'au campus de La Garde. Les premiers scénarii d'aménagement, avec estimation des coûts devraient être élaborés au printemps. Un financement des travaux éventuels pourra alors être envisagé pour 2022. LA CVEC a cofinancé l'étude (40 000 €) avec la Métropole TPM.

**L'aménagement de la colline du Thouars**

D'une dizaine d'hectares, la colline du Thouars, entre les bâtiments du CROUS et l'école d'Ingénieurs Sea-Tech occupe une position stratégique au sein du campus de La Garde. L'Université de Toulon projette de la rendre accessible à tous, y compris les personnes à mobilité réduite, par une circulation douce, d'y proposer

une série de pauses, de promenades, de pratiques sportives, pédagogiques et scientifiques, une valorisation des espaces naturels et du site archéologique. Une enquête sera prochainement réalisée auprès des usagers pour connaître leurs besoins.

Le Conseil en Architecture, Urbanisme, Environnement (CAUE) accompagne l'UTLN sur ce projet qui a déjà fait l'objet d'un financement de 50 000 € dans le cadre de la phase 2 du Dialogue Stratégique de Gestion.

**Un label École Commerce équitable**

Master Commerce International Équitable et Durable (CIED), DU Œnotourisme et produits du terroir durable, paniers de légumes de saison distribués aux étudiants chaque semaine, événement Happy New Fair... L'Université de Toulon s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche écoresponsable, et de commerce équitable en particulier. Forte de sa politique, l'UTLN travaille à l'obtention du label « Écoles de commerce équitable » qui renforcera les actions menées tout en leur offrant davantage de visibilité, au sein de l'établissement comme à l'extérieur, d'identifier l'Université de Toulon auprès d'acteurs locaux, nationaux et internationaux engagés pour le commerce équitable (notamment via la campagne mondiale des « Fair Trade Schools & Universities ») et plus largement pour le développement durable.

**La rationalisation des locaux**

L'Université de Toulon a lancé une étude évaluant les surfaces déficitaires ou excédentaires par fonctionnalité (enseignement, recherche, vie étudiante, administration...) sur les trois campus. Il s'agit d'une mise à jour du Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement (SDIA) de 2014 concernant le dimensionnement des locaux. L'étude se penchera également sur les difficultés des composantes dans la création des emplois du temps à certaines périodes et proposera des pistes d'amélioration, en fonction d'un benchmark effectué sur d'autres universités.

Elle doit également proposer des scénarii, suite aux échanges avec les composantes, sur les différentes formes d'enseignement et aux espaces nécessaires pour l'avenir : espaces innovants, distanciel, usage des amphithéâtres... De même, l'organisation du travail avec une place grandissante du télétravail sera évaluée afin de projeter éventuellement de nouveaux types d'espaces, type co-working pour les personnels.



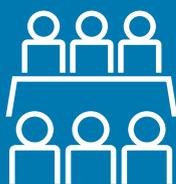
# RESSOURCES HUMAINES

REPÈRES



508

personnels enseignants et  
enseignants-chercheurs



474

personnels BIATSS



1 500

enseignants vacataires



67,9 M€

de masse salariale



99 939 €

de dépenses en  
formation des  
personnels



36

personnels en situation  
de handicap



46 ans

d'âge moyen  
des personnels de  
l'Université



Sandrine Hollet-Haudebert  
Vice-Présidente déléguée  
Pilotage, Ressources Humaines  
et Dialogue Social

L'Université de Toulon s'est engagée dans une véritable démarche de Qualité de Vie au Travail, d'autant plus importante dans le contexte de confinement où la majorité des agents ont été amenés à travailler en distanciel. Elle s'accompagne de la nomination d'une nouvelle directrice des Ressources humaines, la mise en place d'un service mutualisé de gestion des retraites, un diagnostic sur la parité femmes/hommes et de la mise en place du télétravail.

### Une nouvelle Directrice des Ressources Humaines



La rentrée 2019 a été marquée par la prise de fonction de Madame Sophie Marlier-Diebling comme Directrice des Ressources Humaines, DGS adjointe. Forte de l'expérience acquise à l'Université de Lorraine, elle met en œuvre la politique souhaitée par la gouvernance dans le domaine des ressources humaines en collaboration étroite avec la Vice-Présidente déléguée aux ressources humaines et au dialogue social Sandrine Hollet-Haudebert.

### La Qualité de Vie au Travail (QVT)

La qualité de vie au travail (QVT) est à la fois une démarche pluridimensionnelle, globale et responsable. La notion de QVT renvoie à des éléments propres à chacun de nous mais aussi à des éléments tangibles qui structurent l'organisation, telles que les politiques de ressources humaines et managériales. L'Université de Toulon s'est engagée dans une véritable démarche de QVT. Elle souhaite ainsi proposer des actions significatives visant l'amélioration de la qualité de vie au travail des agents et celle de la qualité du service rendu aux usagers. La QVT est d'autant plus importante dans le contexte de confinement où la majorité des agents ont été amenés à travailler depuis leur domicile.

### Le pôle PETREL

La gestion de fin de carrière des agents de l'Université de Toulon est maintenant assurée par le service mutualisé des retraites Pôle PETREL. Celui-ci se situe à Aix-Marseille Université. Le Service des Retraites de l'État prend en charge par ailleurs le traitement des demandes d'admission à la retraite pour les agents fonctionnaires ainsi que l'accompagnement et le conseil en matière de retraite. Toutes les démarches s'effectuent dorénavant en ligne.

### Parité : un travail sur l'égalité femmes/hommes à l'UTLN

Le diagnostic sur la parité des enseignants-chercheurs de l'Université de Toulon a été réalisé en 2019 afin d'identifier les composantes et plus particulièrement les départements dans lesquels la problématique d'inégalité est plus prégnante. Des actions visant à mettre en place une politique globale d'égalité qui prenne en compte les personnels mais aussi les étudiant-e-s sont envisagées en 2021.

### La mise en place du Télétravail

Le nouveau dispositif de télétravail a été approuvé par notre Conseil d'Administration le 5 novembre. Celui-ci ajoute au télétravail régulier les possibilités de télétravail « ponctuel », « pour situation exceptionnelle » et pour « raison de santé ».

La campagne vient d'être lancée par la Direction des Ressources Humaines pour une mise en œuvre effective des nouvelles modalités au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Néanmoins la situation sanitaire permet l'application, dès le mois de novembre, du télétravail « pour situation exceptionnelle » et pour « raison de santé ».

### **Le pilotage stratégique de la masse salariale**

---

La synchronisation des campagnes d'emplois d'enseignants non titulaires (enseignants contractuels, SPEA, Maîtres de langue, ATER) a été mise en œuvre en 2020 et a permis un complément de campagne à la rentrée de septembre afin de pallier les événements non prévus par les composantes (mutation, départ anticipé à la retraite, promotion) avant l'été. Parallèlement, nous avons travaillé à une projection de l'évolution du corps enseignant à l'université et proposé un plan pluriannuel d'emplois sur 3 ans. Ce plan propose le recrutement à 3 ans de 30 postes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs, dont 10 postes professeurs d'universités.

### **Le processus d'identification des besoins en enseignement**

---

Les recrutements d'enseignants sont les éléments structurants des Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) qui sont mis en œuvre au sein des composantes et des laboratoires. Par l'instauration d'un dialogue entre les unités d'enseignement et de recherche, les processus démocratiques universitaires des conseils permettent de faire remonter des besoins en enseignements et en recherche.

### **La politique indemnitaire à l'Université de Toulon**

---

Un groupe de travail sur le référentiel d'activité des enseignants a été initié. Il permettra la mise en place d'un répertoire de responsabilités plus en lien avec nos activités et l'évolution de nos missions. Cela s'accompagne d'une réflexion sur les primes en général et sur les moyens de les mettre en œuvre.

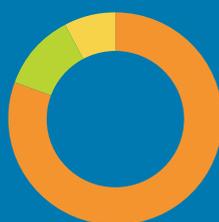


# FINANCES

## REPÈRES

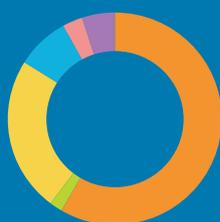


### 84,3 M€ de budget



81 % ● 68 millions € : masse salariale  
12 % ● 9,8 millions € : fonctionnement  
8 % ● 6,5 millions € : investissement

### Répartition de la masse salariale



En milliers d'€ :

- 59 % ● 39 959 : Enseignants titulaires
- 2 % ● 1 066 : Enseignants non titulaires
- 24 % ● 16 113 : Personnels BIATSS titulaires
- 8 % ● 5 341 : Personnels BIATSS non titulaires
- 3 % ● 2 147 : ATER et Doctorants
- 5 % ● 3 257 : Autres (vacataires...)



**73 %**

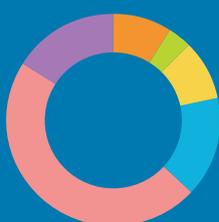
de la masse salariale  
sont des personnels  
titulaires



**70,8 M€**

de ressources de l'État :  
subvention pour charge de  
service public

### 15,2 M€ de Ressources propres



En milliers d'€ :

- 9 % ● 1 372 : Droits d'inscription
- 4 % ● 556 : CVEC
- 9 % ● 1 389 : Formation continue
- 15 % ● 2 300 : ANR+autres contrats recherche et valorisation
- 47 % ● 7 147 : Subventions publiques Europe et collectivités
- 16 % ● 2 428 : Autres recettes

Sources : compte financier 2019



Yusuf Kocoglu  
Vice-Président délégué  
Pilotage et Finances

Malgré un contexte très incertain en raison de la crise sanitaire doublée d'une crise économique sans précédent, l'UTLN doit se préparer à relever de nombreux défis et mettre en place une stratégie à moyen terme pour maintenir la qualité de ses infrastructures, accélérer la transformation des campus et soutenir le développement de nouvelles activités. Cette vision est d'autant plus nécessaire que les programmes pluriannuels d'investissement lancés en 2018 dans les domaines du patrimoine et du numérique arrivent à échéance en 2020.

L'année 2021 sera donc l'occasion de lancer de nouveaux programmes pluriannuels d'investissement dans le domaine du patrimoine, du numérique et de la recherche. De plus, dans le cadre du CPER 2021-2027, lancé à l'automne 2019, l'UTLN a proposé, en complément de la phase II du projet « IUT RÉNOV », trois nouveaux projets d'envergure : « Cœur de Campus » et « Eco-Campus » sur le site de La Garde ; « Campus ESR » sur le site de Toulon. Une dernière fiche de positionnement, sans volet financier, a été déposée pour le développement d'un pôle d'enseignement supérieur à Draguignan. L'UTLN est également engagée dans le projet CPER Recherche « BioMedChange » co-porté avec Ifremer ainsi que dans le projet du Réseau haut débit Renater porté par Aix-Marseille Université. Enfin, l'UTLN a été très réactive pour répondre à l'appel à projet du Ministère sur la rénovation énergétique des bâtiments lancé dans le cadre du plan de relance.

Les résultats de ces différents projets sont espérés pour le début de l'année 2021 et, s'ils sont retenus, marqueront un tournant majeur dans la transformation de notre Université vers des campus éco-responsables mieux intégrés et offrant un cadre de travail amélioré aux étudiants et aux personnels.

Enfin, dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion initié cette année par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MES-RI) sous l'égide du Rectorat, l'UTLN a obtenu un financement de 160000€ pour financer les travaux de mise en sécurité de nos laboratoires, l'achat d'équipement informatique de pointe pour le master international en robotique marine et le projet du parcours de santé sur la colline du Thouar.

L'année 2020 a aussi été l'occasion de lancer pour la première année les Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) avec les composantes, laboratoires et services/Directions. La procédure de dialogue que nous souhaitons instauré avec les COM a été fortement perturbée par la crise sanitaire et une grande partie du budget prévu pour financer les projets des COM a été utilisée pour financer les surcoûts consécutifs à la crise sanitaire. Les COM sont reconduits pour 2021 avec des aménagements pour en faciliter la gestion. Le principal aménagement concerne la distinction des projets avec le recrutement de personnel des projets nécessitant uniquement des dépenses de fonctionnement et/ou investissement. Nous serons ainsi en mesure de répondre plus rapidement aux projets COM sans recrutement. Enfin, l'établissement va allouer un budget de 100000 € supplémentaires à l'enveloppe réservée sur les socles des composantes, laboratoires et services/Directions soit une hausse de plus de 20 % du budget des COM.

Le budget de l'UTLN est de 84 millions d'euros dont 68 millions pour la masse salariale et 16 millions pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement

Les enseignants et enseignants chercheurs représentent 61 % de la masse salariale de l'UTLN et les personnels Biatss représentent 32 %. Les personnels titulaires représentent 73 % de la masse salariale.

### Répartition des dépenses de l'UTLN

Le budget de l'UTLN est de 84 millions d'euros dont 68 millions pour la masse salariale et 16 millions pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement. En 2019, 20% des 6,9 millions d'euros de dépenses de fonctionnement ont concerné les dépenses relatives aux fluides (eau, l'électricité, chauffage), assurances et téléphone. Un des enjeux importants pour les prochaines années avec notamment notre stratégie immobilière vers des campus plus éco-responsables sera de maîtriser ce poste de dépenses avec la hausse prévue des prix de l'énergie. Les dépenses en fournitures diverses (pédagogiques, administratives, etc.) représentent le plus gros poste de dépenses de fonctionnement avec 24%. Enfin, les dépenses relatives aux missions et à l'entretien pèsent pour près de 20% chacun.

### Répartition des recettes de l'UTLN

En 2019, l'UTLN a réalisé 86 millions d'euros de recettes dont 82 % proviennent de l'État au titre de la subvention pour charge de service public 18 % sont des ressources propres.

Le poids des ressources propres a nettement augmenté en 2019 par rapport aux années précédentes (+trois points) en raison d'un soutien plus important des partenaires publics autre que l'État et des projets ANR. Il était de 14,7 % en 2017, 13,6 % en 2018 et 17,7 % en 2019.



#### ZOOM SUR LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR GRANDES CATÉGORIES (2019)



- 19 % ● Eau, électricité, chauffage, assurances, téléphone
- 20 % ● Missions et colloques
- 18 % ● Entretien
- 24 % ● Fournitures
- 7 % ● Documentations
- 12 % ● Autres divers

### Les tutelles académiques

Le dialogue stratégique et de gestion réunit l'Université de Toulon et sa tutelle, représentée par le Recteur délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, Philippe Dulbecco.



## Programmes pluriannuels

Les deux programmes pluriannuels d'investissement (PPI) sur le patrimoine en le numérique lancés en 2018 arrivent à échéance en 2020, aussi pour poursuivre l'entretien de nos infrastructures, de nouveaux PPI ont été programmés pour les trois prochaines années budgétaires 2021 à 2023. Ces PPI sont financés par des prélèvements sur le fonds de roulement. Au renouvellement des PPI historiques concernant le numérique (900 000 € sur 3 ans) et le Patrimoine (2,1 millions € sur 3 ans), s'ajoutent deux nouveaux programmes. Le premier concerne les investissements nécessaires pour renouveler une partie des équipements de notre plateforme Télomédia (210 000 € sur 3 ans). L'UTLN dispose avec Télomédia d'un outil de pointe qu'il est nécessaire d'entretenir pour favoriser le développement des activités aux services de nos formations, de la recherche et favoriser nos partenariats avec les acteurs socio-économiques du territoire.

Le second concerne plus spécifiquement la Recherche (300 000 € sur 3 ans). Les contrats d'objectifs et de moyens présentés par les laboratoires en 2020 ont permis d'identifier des besoins importants en matière de travaux d'hygiène et sécurité et d'achats d'équipements. Aussi, le Budget initial 2021 prévoit pour la première fois à l'UTLN un programme pluriannuel d'investissement spécialement dédié à la recherche. Ce PPI s'ajoute aux 275 000 € d'engagement de l'UTLN sur le CPER recherche « Bio-Med Change ». L'UTLN va ainsi investir 100 000 € par an sur trois ans, il s'agit d'un engagement fort de l'établissement en faveur de la politique de recherche. Ce budget permettra notamment de financer des travaux d'amélioration des locaux des laboratoires mais également l'achat d'équipements ou de bases de données de recherche par exemple.

## Amélioration du pilotage financier par un dialogue plus fréquent et des procédures simplifiées

Pour faire face au nouvel environnement économique des universités et à la complexité des dossiers à gérer notamment dans le cadre des projets pluriannuels impliquant des montants de plusieurs millions d'euros, notre organisation financière doit évoluer tout en continuant de monter en compétences. Un travail important sur la cartographie des métiers financiers est en cours de réalisation. Parallèlement, les procédures d'élaboration du suivi budgétaire et des dialogues de gestion entre les services centraux et les composantes, laboratoires et services/directions vont être revues. Le premier changement sera d'instaurer un dialogue plus fréquent au cours de l'année. Ainsi, désormais une fois par trimestre les données budgétaires seront discutées et une réflexion commune sera menée pour assurer un pilotage optimisé du budget de l'établissement. Cette évolution de démarche financière cadre avec la stratégie des contrats d'objectifs et de moyens qui vise à instaurer un pilotage pluriannuel des activités de l'ensemble des structures de l'UTLN.

Par ailleurs un comité finance constitué de la Directrice de la Direction des Affaires Financières, de l'Agent Comptable, du contrôleur de Gestion, de la Directrice Générale des Services et du Vice-Président Finances a été créé cette année. Ce comité assure les missions suivantes : mieux coordonner les opérations financières au sein de l'établissement, proposer des axes d'amélioration de la qualité budgétaire, mettre en place des outils de pilotage financier pluriannuel et être conseil auprès de la Gouvernance en matière de stratégie financière.

## Dialogue Stratégique de Gestion (DSG), Plan de relance

Depuis la rentrée 2019, le Ministère a instauré le Dialogue Stratégique et de Gestion (DSG) qui se veut un espace de dialogue entre les établissements de l'ESR et le Rectorat pour obtenir des

moyens financiers supplémentaires aux dotations structurelles (en baisse relativement aux effectifs étudiants). Le DSG comporte deux phases. La première se déroule en novembre et porte sur la trajectoire financière et la masse salariale des établissements. La seconde se déroule en avril et vise à financer des projets non pérennes. Lors de la première année de tâtonnements mutuels sur la méthodologie et les attentes des deux parties, l'UTLN a pu lors de la phase deux du DSG menée en avril 2020 obtenir 160 000 € pour financer les travaux de mise en sécurité de nos laboratoires, l'achat d'équipement informatique de pointe pour le master international en robotique marine et le projet du parcours de santé sur la colline du Thouars. Lors de la phase 1 du DSG 2020-2021, l'UTLN a présenté plusieurs demandes de financement : pour faire face au déséquilibre important de notre taux d'encadrement ; pour obtenir un soutien financier pour l'ouverture du DU « PAREO » pour l'aide à l'orientation des primo-entrants à l'UTLN ainsi que l'ouverture de places en Licence d'accès à la Santé dans quatre de nos composantes (Facultés de droit, d'Économie et gestion, de Sciences et Techniques et de Staps) ; pour obtenir un soutien financier pour l'accueil et le suivi des étudiants en situation de handicap qui sont de plus en plus nombreux à poursuivre leurs études à l'Université ; et pour obtenir une compensation financière des surcoûts supportés par l'UTLN en raison de la crise sanitaire de la COVID-19.

Enfin, l'UTLN, et en particulier la DPST, a été très réactive pour répondre en octobre dans des délais très serrés à l'appel à projet sur la rénovation énergétique des bâtiments lancé par le Ministère dans le cadre du plan de relance du gouvernement. L'UTLN a déposé deux projets de près de 4 millions d'euros chacun. La réponse du Ministère est attendue pour début 2021 et en cas d'avis favorable, l'UTLN devra, pour respecter une contrainte forte du plan de relance réaliser les projets dans les deux ans.

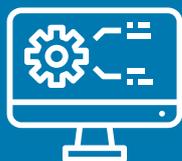
# NUMÉRIQUE

## REPÈRES



13 500

utilisateurs des services numériques



58

applications métiers



119

sites web gérés par la DSIUN



1 450

vidéos publiées sur UTLN.pod



350

enseignants formés aux outils numériques

## Les abonnés de @univtoulon



9 615



3 991



16 817



27 324



1 550



Jean-Marie Barbaroux  
Vice-Président délégué  
Innovation pédagogique  
et numérique

Le premier confinement a engendré une forte hausse d'activités sur les outils numériques de l'Université de Toulon, faisant apparaître de nouveaux besoins d'interactivité entre les enseignants et les étudiants afin d'assurer les cours et les examens à distance. Nouvelles fonctionnalités Moodle, déploiement d'un système de visioconférences, densification du réseau wifi et achats de matériel informatique constituent une partie des investissements réalisés.

### Le déploiement de plateformes d'enseignement à distance

Pour accompagner ses enseignants dans leurs activités pédagogiques, l'Université de Toulon avait déployé un écosystème de plateformes dédiées à l'apprentissage et interconnectées : Moodle pour diffuser des contenus et réaliser des activités pédagogiques et UTLN.Pod centrée sur le dépôt et la diffusion de contenus vidéos.

Le premier confinement a engendré une forte hausse d'activité sur ces outils et de nouveaux besoins d'interactivité entre les enseignants et les étudiants. La DSIUN a alors enrichi l'écosystème en déployant l'outil BBB permettant de réaliser des classes virtuelles en visio-conférences. De nouvelles fonctionnalités ont également été ajoutées à Moodle pour permettre la réalisation d'examens à distance. En parallèle des outils déployés, un travail de fond a été opéré sur les serveurs afin de supporter la montée en charge soudaine. Depuis la fin d'année universitaire, la DSIUN a déployé le système Microsoft Teams permettant des cours en visio-conférence avec un plus grand nombre d'étudiants simultanément.

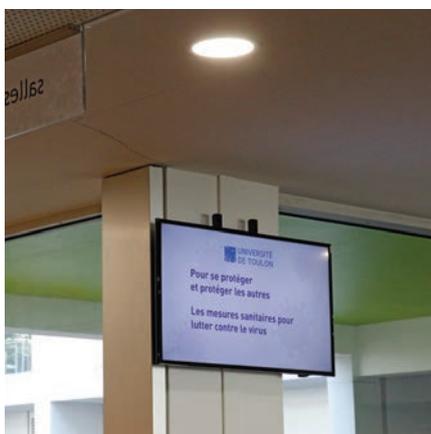
Plusieurs webinaires et tutoriels de présentation des nombreuses fonctionnalités ont été réalisés par la DSIUN pour permettre aux enseignants de s'approprier les outils et d'assurer la continuité pédagogique à distance.

### La densification du réseau wifi

Avec l'organisation des cours en comodalité présentiel et distanciel, pour limiter la propagation du coronavirus, notre réseau wifi connaît une forte sollicitation. En parallèle de la rénovation du réseau wifi, un travail important de densification du réseau a été effectué depuis le mois d'avril pour permettre à des zones pas ou peu couvertes de bénéficier du wifi. De nouvelles bornes ont ainsi été installées sur le campus de La Garde, dans les bâtiments de l'IUT et de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines, sur le campus de Draguignan à l'antenne de la Faculté de droit et au département GEA de l'IUT et sur le campus de Toulon au sein de la Faculté de droit.

### La mise en place du réseau d'écrans d'information dynamique

Financé par la CVEC, un réseau d'écran d'information dynamique a été déployé sur l'ensemble des campus cette année. Ce projet a permis de connecter des écrans, existants dans certaines composantes, et de nouveaux écrans, ajoutés dans des bâtiments qui en étaient dépourvus à une gestion d'affichage centralisée. Ainsi chaque composante dispose d'un ou plusieurs écrans sur lesquels sont diffusées des informations propres à la composante (emploi du temps, informations de scolarité...) enrichies par des informations des services (vie étudiante, SUAPS, SUMPPS...). Le système permet également la diffusion instantanée de messages d'alerte sur tous les écrans ou de manière différenciée par campus. Du fait du premier confinement, la formation des référents « écrans » au sein des services et composantes a été reportée au retour du second confinement.



Écran d'information situé à la BU La Garde

### Les investissements pour l'enseignement comodal

À la suite du premier confinement, une enquête, réalisée auprès des enseignants, a révélé des besoins d'équipement informatique pour assurer les enseignements en comodalité présentiel et distanciel.

Si une gestion au plus proche des besoins spécifiques a été faite par les composantes, l'Université a acheté des ordinateurs portables, webcams et casques pour compléter les équipements et répondre à ces nouveaux besoins.

### Le système d'information (SI)

La sécurité de notre SI a évolué notamment avec la mise en place de la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI). Un audit de sécurité du système d'information a été réalisé afin d'en identifier les faiblesses et d'en mesurer l'efficacité. L'Université va réaliser un premier audit interne et procédera dans trois ans à un audit externe.

### L'équipement audiovisuel des amphithéâtres

La demande de captation de cours, colloques et conférences est en augmentation depuis plusieurs années. Pour répondre à ces demandes et faciliter le travail du pôle usages numériques de la DSIUN, plusieurs dispositifs, constitués de 2 caméras fixes et tables de montage, ont été déployés au sein de l'amphithéâtre FA.001 du bâtiment Pi sur le campus de Toulon et de l'amphithéâtre K.020 du bâtiment K sur le campus de La Garde. L'amphithéâtre 300 de la Faculté de droit devrait prochainement être équipé.



Caméra fixée dans l'amphi FA.001 pour la captation de cours, conférences ou colloques

## 2021

### Le projet site web

Le site web de l'université a déjà 6 ans, il ne répond plus aux standards actuels en termes d'ergonomie, de structuration éditoriale et de plateforme technique. Une refonte complète du site sera lancée en début d'année afin de le rendre compatible avec les nouveaux usages comme la navigation sur tous les écrans smartphone ou tablette, de permettre une plus forte mise en avant de contenus vidéos et de proposer une meilleure expérience utilisateur.

### Le campus connecté en Dracénie

Le projet PIA3 de campus connecté porté par l'agglomération Dracénie Provence Verdon avec le soutien de l'Université de Toulon a été accepté. L'objectif de ce campus, qui ouvrira en 2021, est de permettre à des publics spécifiques vivant sur le territoire du centre Var de poursuivre et de réussir des études supérieures en surmontant les barrières géographiques, urbaines, psychologiques et sociales. Ce campus leur offrira un contexte d'apprentissage sécurisant et un accompagnement sur mesure. Il permettra de développer des pratiques pédagogiques innovantes, de conforter le développement d'un tiers lieu où les étudiants, jeunes créateurs d'en-

treprise pourront échanger, partager des connaissances et de l'expertise. Il contribuera aussi au développement d'un écosystème afin de mieux territorialiser les formations et de répondre aux besoins des entreprises du territoire et du bassin de l'emploi.



# PATRIMOINE

## REPÈRES



**4,8 M€**

d'investissement  
(études et travaux)



**3 M€**

de fonctionnement : prestations  
externalisées logistique,  
nettoyage, sécurité, coûts  
fluides, coûts maintenance



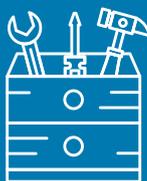
**98 500 m<sup>2</sup>**

SHON exploités sur  
3 campus



**35 ha**

de campus à La Garde



**3 000**

interventions atal  
(logistique, travaux,  
maintenance)



Jean-Jacques Pardini  
Vice-Président  
du Conseil d'Administration

La réussite des étudiants passe également par un cadre de vie agréable et adapté à leurs besoins. C'est pourquoi l'Université de Toulon a réalisé des travaux de rénovation/réhabilitation des bâtiments de la Faculté des Sciences et Techniques et du département de Génie Biologique, d'adaptation aux normes handicapées, de sécurisation et d'embellissement du campus de La Garde. Un projet de réhabilitation de bâtiments de l'IUT est également en cours.

### Le projet FAST : rénovation des bâtiments U et F

---

Le projet FAST d'un montant de 11,7 millions € et incluant la rénovation complète du bâtiment U de la Faculté des Sciences et Techniques et une partie du bâtiment F, abritant le département Génie Biologique (GBIO) de l'IUT, sur le campus de La Garde est en cours de finalisation. Le bâtiment F a été livré en septembre 2019 et permet au département GBIO d'occuper l'ensemble du bâtiment autrefois séparé en deux espaces distincts pédagogie et recherche.

Le bâtiment U a connu un arrêt de chantier du fait de la crise sanitaire entre mars et avril 2020. La livraison est prévue pour la fin de l'année de manière à déménager les salles de travaux pratiques en janvier, pendant la période d'examens de la Faculté. L'ensemble de l'opération et quelques améliorations par rapport au programme originel, devraient ainsi se maintenir dans le budget prévu.

### Le projet IUT RENOV

---

Le projet IUT RENOV consiste à la réhabilitation des bâtiments E et GE du département Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII) de l'IUT construit en 1969 sur le campus de La Garde. Le projet vise également à mutualiser les futurs espaces de GEII avec le département Génie Industriel et Maintenance (GIM).

Dans le cadre du CPER 2015-2020, une enveloppe de 12 millions d'euros a été établie. Celle-ci est insuffisante pour couvrir l'ensemble des besoins. L'opération a alors été découpée en deux phases, la première phase correspondant au CPER 2015-2020, la seconde représentant un montant de 4 millions d'euros demandés dans le cadre du plan de relance/ou du CPER 2021-2027. L'objectif est une livraison de l'ensemble en 2023. L'Université participe à hauteur d'un million d'euros pour l'ensemble du projet.

### Le plan pluriannuel d'investissement

---

Le premier plan pluriannuel d'investissement (PPI) patrimoine consenti par l'Université de Toulon se termine fin 2020. Ce PPI a été utilisé pour des travaux de gros entretien, renouvellement du patrimoine, mais également d'adaptation des locaux à leurs usages (mise aux normes des laboratoires par exemple). Il s'est élevé à un montant de 2,1 millions d'euros sur 3 ans.

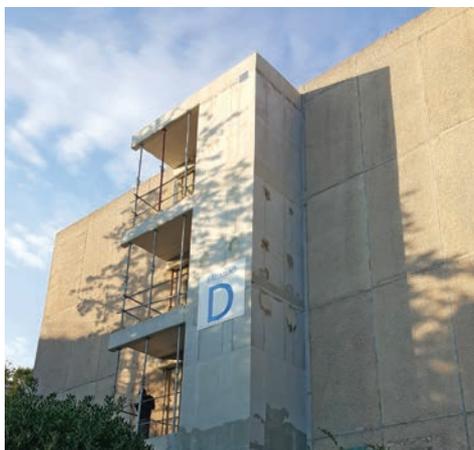
### Le plan Ad'AP, agenda d'accessibilité programmée

---

Dans le cadre du plan Ad'AP, plusieurs travaux de mise en accessibilité ont été réalisés au sein des vestiaires du service des sports au bâtiment EVE à La Garde et à la Faculté de droit à Toulon en 2019. La mise en accessibilité complète des bâtiments C et D pour un budget de 1,1 million d'euros est en cours de réalisation.



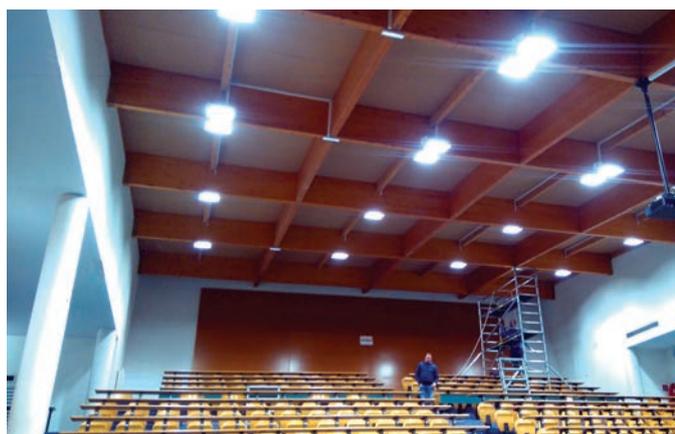
## # Quelques travaux réalisés sur les campus



Plan Ad'AP : installation d'un ascenseur au bâtiment D de l'IUT



Installation d'extracteurs d'air dans les laboratoires du bâtiment X



Rénovation de l'éclairage de l'amphi 300 de SeaTech, bâtiment X



Plantation d'arbres d'alignement en remplacement des platanes abattus par obligation du protocole sanitaire sur l'allée centrale du campus de La Garde



Nouvelles plantations dans le patio de la Faculté de droit



Transformation de l'amphithéâtre du bâtiment B de l'IUT en espace de coworking



### La coupe des arbres

Pour la sécurité des usagers du campus de La Garde, la Direction du Patrimoine et des Services Techniques (DPST) a dû se résoudre à abattre plusieurs platanes centenaires et des spécimens de plus petites tailles contaminés par le chancre coloré pour lequel il n'existe pour l'heure aucun traitement curatif.



### Les graines mellifères

Des graines de plantes mellifères, pour auxiliaires de cultures, de trèfle blanc et de prairie pour terrain sec ont été semées sur le campus de La Garde. Il s'agit de plantes produisant une quantité importante de nectar et de pollen. Elles sont ainsi accessibles aux abeilles et certaines d'entre elles transformeront leur récolte en miel. Dans le contexte écologique actuel, planter des mellifères c'est offrir un territoire protégé à une espèce qui disparaît : les abeilles. La présence d'auxiliaires de culture permet également de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires.

2021

### Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI)

L'Université de Toulon fait de la préservation et de l'optimisation de son parc sa priorité en vue de l'exploiter au mieux, tout en le valorisant et en lui octroyant une dimension durable et responsable. Le SPSI 2019-2024 porte sur le bâti et les aménagements extérieurs du campus de La Garde. Dans ce cadre, l'UTLN a pris l'initiative de réunir différents acteurs du territoire pour travailler conjointement sur l'aménagement global de la zone territoriale sur lequel se situe le campus de la Garde.

Le SPSI comporte plusieurs actions

- ◆ L'aménagement du campus (parking nord, bassin de rétention, accueil)
- ◆ La sécurité des biens et des personnes tout en maîtrisant les risques sanitaires (contrôle d'accès, voiries, bassins enterrés pour la prévention des inondations)
- ◆ Le maintien du patrimoine immobilier (toitures, réseaux de fluides)
- ◆ La finalisation des travaux de mise en accessibilité
- ◆ L'amélioration de l'efficacité énergétique et environnementale (énergies renouvelables, amélioration de la performance énergétique...)

4 fiches ont été déposées dans le cadre du CPER 2021-2027 (voir rubrique CPER)

D'autres projets seront lancés plus rapidement :

- ◆ Projet Aménagement de la colline (voir rubrique vie de campus)
- ◆ Projet Étude d'aménagement des terrasses du bâtiment Pi (voir rubrique vie de campus)

### Le plan de relance

L'Université de Toulon a présenté deux projets au plan de relance centré sur la rénovation énergétique des bâtiments publics. Les projets sont également présentés dans le cadre du CPER 2021-2027. Il s'agit d'opérations pour lesquelles un gain énergétique important pouvait être identifié, et dont les travaux pouvaient être engagés avant la fin de l'année 2021. L'UTLN a présenté les projets CPER IUT RÉNOV 2 et le volet énergie du projet Ecocampus : réseau de chaleur, biomasse, géothermie, ainsi que la production d'énergie photovoltaïque sur ombrières et toitures terrasses. La production d'énergie renouvelable finale engendrée par ce projet est estimée à plus de 1,6 million de kWh annuel.

### La valorisation de nos campus

La valorisation des campus est au cœur de la réflexion et constitue un thème d'actualité. L'idée de valorisation suppose une connaissance fine du patrimoine immobilier et constitue un objectif de la politique immobilière de l'État.

Cette valorisation concerne pour le moment essentiellement la location du bâtiment S sur le campus de La Garde et du bâtiment de Saint-Raphaël qui hébergeait autrefois le département MMI de l'IUT. De nouvelles pistes sont à trouver comme la location de nos parkings, la mise en place par un opérateur privé via une Convention d'Occupation Temporaire (COT) de panneaux photovoltaïques sur ombrières.

L'Université de Toulon a déposé 4 fiches dans le cadre du CPER 2021-2027 :

### Projet Eco-campus le jardin méditerranéen

14 millions d'euros

Ce projet envisage une opération globale d'aménagement du campus de La Garde qui sera redessiné à travers le paysage. L'objectif est de créer un campus durable, attractif et connecté à son territoire. Ce projet est scindé en deux axes :

- ◆ Accueil et connexion : sont concernés ici des travaux de voirie portant, notamment, sur le repositionnement de l'entrée nord, le bâtiment d'accueil, l'intégration des bassins

enterrés prévus au Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI).

- ◆ Énergie et environnement : il s'agit de procéder à la rénovation des réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, réseau de chaleur, fibre optique) et de la voirie. Le projet porte également sur la création d'une chaufferie au bois, des voies douces, des aménagements paysagers et des espaces extérieurs pour la vie étudiante.

La renaturation du campus sera pensée dans le cadre du projet global de grand jardin méditerranéen. Le soutien de l'agence de l'eau sera demandé dans le cadre de la désimpermeabilisation des sols. Des lieux attractifs à l'intérieur comme à l'extérieur seront aussi l'occasion de rencontres et d'événements en lien avec nos partenaires socio-économiques de proximité.

Ce projet structurant comprend aussi une part de production d'énergies renouvelables : biomasse et géothermie. Depuis la présentation des fiches CPER, l'UTLN a avancé sur cet axe en préparant une consultation pour un marché global de performance énergétique. Les travaux prévus dans le contrat concernent justement la création d'une chaufferie biomasse rattachée au réseau de chaleur de l'IUT, de la géothermie alimentant une pompe à chaleur pour le bâtiment EVE et une chaufferie biomasse pour le bâtiment X. Dans le calendrier prévisionnel il est prévu de notifier le marché global sur performance en octobre 2021 et d'engager ainsi le montant des travaux à réaliser (2,5 millions d'euros).

### Projet Cœur de campus

6 millions d'euros

Dédié à la création d'espaces polyvalents innovants en cœur de campus de La Garde, ce projet prévoit, pour un montant estimé à 6 millions d'euros, la déconstruction de l'amphithéâtre 400 et des bâtiments algéco Z et Z1, la désimpermeabilisation et la renaturation de l'espace en fonction des contraintes dues à l'inondabilité, la création d'espaces extérieurs connectés et la reconstruction d'espaces polyvalents innovants.

L'amphithéâtre 400, construit en 1974, outre sa vétusté, est très amianté. Il est également de moins en moins adapté à l'usage qui en est fait aujourd'hui. Les bâtiments Z et Z1 ont été également identifiés pour être démolis. Les espaces ainsi libérés seront repensés en fonction des besoins identifiés, des contraintes hydrauliques et du paysage. Le nouvel équipement devra permettre :

- ◆ Des cours traditionnels et relevant de pédagogies innovantes : l'électrification et la connexion wifi, le travail en petits groupes à l'intérieur de l'amphithéâtre seront envisagés.
- ◆ L'organisation de véritables événements de vie du campus : pour la communauté universitaire et le public extérieur pour partager et transmettre les savoirs. Aujourd'hui, aucun lieu de grande capacité ne le permet sur le campus de La Garde.

- ◆ Les répétitions hebdomadaires des ateliers culturels : théâtre, musique... avec une scène suffisamment grande. Cela pourrait également être utilisé pour certaines activités sportives
- ◆ L'organisation des examens universitaires et autres concours externes permettant la valorisation de l'équipement.

Ce projet vise un aménagement global du cœur de campus pour y regrouper des espaces de vie et d'échanges, comme sur une place centrale de ville.

2027

## Projet IUT RENOV 2

4 millions d'euros

Il s'agit de la phase 2 de l'opération IUT RENOV, pour un montant de 4 millions d'euros. Le projet IUT RENOV consiste à la réhabilitation des bâtiments E et GE du département Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII) de l'IUT construit en 1969 sur le campus de La Garde. Le projet vise également

à mutualiser les futurs espaces de GEII avec le département Génie Industriel et Maintenance (GIM).

(cf. Patrimoine, page 37)

## Projet Création d'un pôle enseignement supérieur multi-partenarial

à Toulon

L'Université de Toulon souhaite impulser une synergie entre les différentes offres d'enseignement supérieur du territoire, au bénéfice des étudiants et de créer un bâtiment « phare » à cet effet dans le centre-ville de Toulon au Champ de Mars, avec de grandes plages d'ouverture.

Cette volonté est soutenue par la métropole TPM qui vise à accueillir davantage d'étudiants au centre de la ville de Toulon. Ce projet répond éga-

lement au développement nécessaire de la vie étudiante et des services proposés. Il pourrait aussi permettre de « désengorger » les bâtiments Pi et la Faculté de droit en offrant de nouveaux espaces d'innovation et de co-working et d'accueillir la direction de la Formation Tout au Long de la Vie (DFTLV) à l'étroit sur le campus de La Garde.

Ainsi, ce pôle pourrait comprendre :

- ◆ Un espace de restauration
- ◆ Des salles de co-working, éventuellement avec un service de bibliothèque
- ◆ Une salle de sport
- ◆ Une maison de santé
- ◆ La DFTLV avec des salles de cours de petite taille mais innovantes, en lien avec le co-working
- ◆ Éventuellement un amphithéâtre de 200 places pour une utilisation très ouverte (location à des tiers), qui permettrait également un délestage

des amphis des bâtiments universitaires en période de pointe

- ◆ Éventuellement un hôtel d'entreprises, ou de la location de bureaux

Le bâtiment du « Champ de Mars » se situe en face de la Faculté de droit et du bâtiment Pi, non loin du quartier Chalucet et de la gare SNCF. Il est actuellement réservé « enseignement supérieur » sur le plan local d'urbanisme (PLU). Il développe 4585 m<sup>2</sup> de surface utile brute. Ce bâtiment est la propriété du Groupe ENGIE. Un accord de confidentialité est en cours de validation dans la perspective d'une cession de l'immeuble.

Les projets déposés dans le cadre du CPER sont structurants et visent à rendre nos campus plus vivants et attractifs. Ils ont pour objectif également de redonner de la visibilité à l'Université au sein de la Métropole. En particulier, l'Ecocampus pourrait être initiateur, pour le pôle Est de l'agglomération, d'un renouvellement urbain. Le défi est de taille : réaménager une zone commerciale et industrielle sur elle-même en y incluant les principes de la transition écologique et en poussant pour une mixité de ses usages. L'ensemble des partenaires : collectivités, agences, services de l'État mais également acteurs économiques sont prêts à co-construire cette nouvelle vie sur le pôle Est. La communauté universitaire est désireuse de s'investir dans ces transformations.

# INTERNATIONAL

## REPÈRES



1 220

étudiants étrangers inscrits  
et présents à l'Université de  
Toulon



283

étudiants en mobilité  
sortante pour des  
études et stages



12

diplômes délocalisés



500

étudiants inscrits en  
formation délocalisée



11

doubles diplômes



210

partenariats avec des  
universités étrangères



11

professeurs invités



Aurélie Dell'Olio  
Vice-Présidente déléguée  
Relations Internationales

La venue d'étudiants internationaux est une richesse culturelle que l'Université de Toulon entend renforcer en garantissant une qualité d'accueil reconnue par l'État avec l'attribution du label « Bienvenue en France » niveau 2. Plusieurs mesures ont été mises en place en 2019-2020, notamment le déploiement de classes européennes, le renforcement des bureaux d'accueil, pack de bienvenue et parrainage par des pairs. Le Service des relations internationales s'est également lancé dans une restructuration de ses conventions d'échanges et la valorisation d'expérience de mobilité internationale.

### La charte pour l'enseignement supérieur (ECHE) - Erasmus +

L'UTLN a répondu à l'appel à candidature ECHE qui établit le cadre pour permettre aux établissements d'enseignement supérieur de participer aux appels à propositions et aux activités de coopération internationale et actions de mobilité au titre du programme Erasmus+ de 2021 à 2027. Un important travail de coordination entre services, composantes et gouvernance a dû être réalisé afin de rendre compte de la participation de notre établissement à ces actions passées et futures. Fort de ce travail, le SRI s'est notamment lancé dans une importante restructuration des conventions d'échanges de l'établissement, toujours en cours.

### La stratégie « Bienvenue en France » et sa labellisation

Dans le cadre de la stratégie « Bienvenue en France », L'UTLN a reçu en 2019 un total de 85 000 € du Ministère pour améliorer l'accueil des étudiants internationaux : 50 000 € pour renforcer les bureaux d'accueil et 35 000 € dans le cadre d'un processus de sélection d'un appel à projets pour financer des initiatives en faveur de l'offre en langues étrangères (projet Choose Toulon ASAP). L'UTLN a ainsi reçu le label « Bienvenue en France » niveau 2.

Plusieurs mesures ont été mises en place et il s'agit à présent pour l'établissement de les rendre pérennes :

- ◆ déploiement des classes européennes
- ◆ renforcement des bureaux d'accueil des étudiants internationaux : l'objectif est de pouvoir réserver un accueil identique aux étudiants internationaux en programmes d'échange comme aux étudiants qui viennent par le dispositif « Études en France » de Campus France ou en mobilité individuelle. Le SRI a notamment décidé de mettre en place un pack de bienvenue destiné aux étudiants étrangers primo-entrants (soit environ 300 étudiants), projet qu'a souhaité financer la métropole TPM à hauteur de 32 000 € pour un projet évalué à 40 000 €. Le parrainage par les pairs et les cours de français langue étrangère font également partie des axes prioritaires parmi les mesures d'amélioration de l'accueil des étudiants internationaux.
- ◆ l'établissement a sollicité la labellisation « Bienvenue en France » pour concrétiser son engagement à l'accueil des étudiants internationaux.

### Les classes européennes

Ces dernières années, après avoir mis l'accent sur la mise en place et le développement de la mobilité sortante de ses étudiants, l'Université souhaite aujourd'hui se consacrer également à l'attractivité de ses formations de façon à augmenter la mobilité entrante.

Dans le cadre de la stratégie Bienvenue en France, L'UTLN s'est donc engagée notamment dans le déploiement d'une offre de formation en langue anglaise et propose une modernisation des parcours « classe européenne » en 3e année de licence, afin de valoriser l'engagement des étudiants de l'UTLN et de favoriser les échanges dans l'intérêt de l'accueil des étudiants internationaux (dédoubléments de cours magistraux enseignés en langue anglaise, renforcement linguistique, projets collaboratifs dédiés à l'accueil des étudiants internationaux, soutien accru dans leur projet de mobilité).

### L'exonération des droits d'inscriptions différenciés pour les étudiants extra-communautaires

Suite à l'annonce ministérielle de la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers extra-communautaires, l'UTLN a accordé pour l'année universitaire 2020-2021 (c'était déjà le cas en 2019-2020, adopté en CA du 6 juin 2019), à titre transitoire, à l'ensemble des étudiants extra-communautaires en mobilité internationale, assujettis aux droits d'inscription dits différenciés, une exonération partielle leur permettant d'acquitter un montant des

droits égal à celui acquitté par les étudiants nationaux, dans la limite de 10 % des étudiants inscrits hors boursiers de l'État. Cette décision est fondée sur le besoin d'attractivité des établissements d'enseignement supérieur, ainsi que sur la série de mesures « Bienvenue en France » visant à attirer davantage d'étudiants extra-communautaires en France. L'UTLN souhaite maintenir et développer une offre de formation de qualité tournée vers l'international dans une perspective de rayonnement du modèle français d'enseignement supérieur. Le CA devra se prononcer à nouveau sur cette question en décembre 2020.

### Le dispositif de bourses Comores, Ukraine, Mozambique

En matière d'échange Nord Sud, l'élargissement des mobilités financées à des pays hors Erasmus+ permet d'amplifier le dispositif de bourses mis en place pour accueillir certains étudiants du Sud dans nos filières. Des conventions d'application signées avec des universités partenaires (Comores, Ukraine, Mozambique) font bénéficier de bourses à des étudiants en mobilité entrante.



### Les « Soft skills » : valorisation d'expériences de mobilité internationale

L'UTLN travaille à la valorisation d'expériences de mobilité internationale (parcours d'éducation non formelle) dans le parcours universitaire (éducation formelle), afin d'accompagner ses étudiants dans des expériences de volontariats, d'échanges de jeunes, de formations à la pédagogie interculturelle, de stages, de chantiers de bénévoles, etc. Ce projet vise à compléter un référentiel de compétences valorisables en termes d'ECTS et donc à intégrer la dimension d'expérience de terrain, reconnaissant les compétences transversales ou « soft skills » et promouvant l'excellence dans le développement des compétences dans le sillon du projet de transformations des licences MisTraL de l'UTLN (Nouveaux Coursus à l'Université).

### Le projet « CMQ 4meD » et mobilités internationales

L'UTLN est au centre d'un écosystème foisonnant qui a depuis longtemps pris conscience de sa nécessaire évolution face aux enjeux sociétaux et environnementaux. Dans le cadre du projet CMQ 4meD (cf. Partenariats, page 51) est né l'objectif de la création d'une structure inédite rassemblant acteurs économiques et académiques, capable de porter des projets internationaux, de mobiliser des financements d'ampleur au service d'une Méditerranée de la connaissance et de la mobilité, pour construire l'avenir des cités portuaires post « COVID-19 ».

### Le master Erasmus Mundus MIR

Un projet de Master Erasmus Mundus « Marine and Maritime Intelligent Robotics » (MIR) porté par l'UTLN a été retenu par la Commission européenne. Ce master lui offre l'opportunité de rayonner à l'international autour des compétences de la région Sud en techniques marines, maritimes et intelligence artificielle. Un financement de 4,3 millions d'euros a été obtenu

notamment pour financer des bourses d'excellence pour les étudiants internationaux, ainsi que la venue de professeurs invités de renom. Le travail de déploiement de ce master d'envergure internationale est donc lancé avec la collaboration de l'ensemble des partenaires concernés à l'UTLN. Si, en raison de la crise COVID-19, l'ouverture de ce projet a été repoussée d'un an en accord avec l'Agence EACEA, l'UTLN en tire actuellement profit pour rassembler ses forces autour de cette formation d'excellence, notamment grâce à la création de la cellule projets.

### Le renfort des accords avec les pays européens proposant des cursus entièrement en anglais et le monde anglophone

L'enjeu de la mobilité sortante des étudiants de l'UTLN est au cœur du contrat que l'établissement a signé avec son ministère de tutelle. Le schéma de gouvernance actuel souligne la nécessité de renforcer les liens avec les pays européens et anglophones afin de pouvoir répondre à la demande croissante de mobilité sortante vers ces destinations. La chargée de mission « monde anglophone » ainsi que la chargée de prospection à la cellule projets travaillent conjointement à la création de nouveaux partenariats ouverts à une majorité de composantes avec des universités européennes ou nordiques où les cours sont dispensés en langue anglaise.

Soucieuse d'une démocratisation encore plus forte de cette mobilité, et les recommandations convergeant en direction d'une intensification des mobilités courtes, l'UTLN œuvre à la diversification des types de mobilité afin d'offrir davantage d'opportunités de mobilité (courtes) intégrées aux programmes d'études.

### La restructuration des délocalisations au Vietnam

En près de quinze ans de présence au Vietnam, l'UTLN a eu l'occasion de mettre en place dix diplômés délocalisés (onze à compter de septembre 2021), deux doubles diplômés et une équipe de recherche internationale. Cette activité de formation et de recherche soutenue est basée sur une centaine de missions de mobilité qu'effectuent des enseignants-chercheurs chaque année, ainsi que sur l'accueil d'enseignants-chercheurs, de doctorants, d'étudiants et de personnels administratifs vietnamiens. Tous les deux ans, des journées scientifiques franco-vietnamiennes sont organisées. Si l'UTLN souhaite s'appuyer sur ce véritable partenariat historique et sur la longévité des relations avec ces coopérateurs vietnamiens qui participent à la visibilité et au rayonnement de l'établissement à l'international, un important travail de restructuration a été lancé dès septembre 2019 en lien avec notre chargée de mission Asie-Pacifique et une recentralisation via nos services centraux est en cours. Un travail sur une réorganisation du suivi administratif et pédagogique est donc en cours pour que le SRI soit en mesure de mieux accompagner les composantes. Il s'agit de mettre en place des procédures administratives et financières homogènes afin de sécuriser et pérenniser nos partenariats y compris pour faire face à une période de crise sanitaire.

### Les programmes de courte durée sous forme de campus d'été (ou d'hiver)

Depuis la nomination d'une chargée de mission « monde anglophone », l'UTLN multiplie notamment les contacts avec des universités américaines dans le but de formaliser de nouveaux partenariats comme la mise en place de programmes de courte durée sous forme de campus d'été (ou d'hiver) alliant cours, ateliers pratiques et visites culturelles.

# AFFAIRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES

## REPÈRES



## 2 pôles

Affaires juridiques et contentieuses  
Affaires statutaires, institutionnelles  
et élections



498

dossiers pris en charge  
par la DAJI



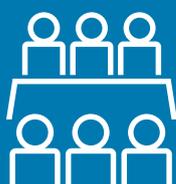
112

avis juridiques



157

arrêtés et décisions



13

conseils  
d'administration et  
académiques



24

registres de la déléguée  
à la protection des  
données



70

saisines de la section  
disciplinaire



Jean-Jacques Pardini  
Vice-Président  
du Conseil d'Administration

### L'organisation et le fonctionnement du service

Au mois de septembre 2019 la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI) a connu le départ de trois agents sur les six membres de l'équipe. Ces mouvements ont été l'occasion de retravailler sur l'organisation interne des missions relatives aux affaires statutaires, institutionnelles et aux élections. La réflexion a ouvert une phase d'expérimentation d'une nouvelle organisation, qui a trouvé une mise en œuvre progressive entre septembre 2019 et février 2020, en raison des délais de recrutement et d'installation des nouveaux collègues.

Cette expérimentation a notamment permis de renforcer la gestion des conseils centraux et des sections disciplinaires et de mettre en place l'appui technique d'un assistant ingénieur sur l'ensemble du périmètre de la DAJI, ainsi que sur les assurances, les élections et le suivi des mandats. Au regard du mode de fonctionnement qui a pu s'instaurer, cette organisation va pouvoir s'inscrire dans la durée.

### Quelques données

L'activité de la DAJI est répartie sur deux grands pôles que sont les affaires juridiques et contentieuses et les affaires statutaires, institutionnelles et les élections. D'un point de vue fonctionnel, la mission de déléguée à la protection des données est positionnée dans le service. De même, la DAJI assure l'appui du fonctionnement des sections disciplinaires du conseil académique à travers le secrétariat des sections.

Sur l'année 2019, 498 dossiers ont été pris en charge par la DAJI, étant entendu qu'il s'agit là des dossiers qui ont fait l'objet d'une création expresse. N'est ainsi pas recensé le traitement de questions qui appellent des réponses simples, très rapides ou itératives.

 ZOOM SUR LES ACTIVITÉS DE LA DAJI

Activités DAJI/DPD	Classes de dossiers	2019
<b>Affaires juridiques et contentieuses</b>	Avis juridiques	112
	Documents administratifs	2
	Recours gracieux	9
	Contentieux administratifs	12
	Contentieux judiciaires	2
	Section disciplinaire	70
	Sinistres assurances	10
	<b>Sous-total</b>	<b>217</b>
<b>Affaires statutaires, institutionnelles et élections</b>	Conseil d'administration et académique	13
	Opérations électorales	2
	Délibérations et avis des conseils centraux	85
	Arrêtés et décisions	157
	<b>Sous-total</b>	<b>257</b>
<b>Déléguée à la protection des données</b>	DPD Registre	24
	<b>Sous-total</b>	<b>24</b>
<b>Total</b>		<b>498</b>

## Affaires statutaires, institutionnelles et élections

Dans le prolongement du scrutin de février 2019, de la constitution des conseils centraux et de l'élection du président de l'université, un travail de mise en place de la gouvernance a été conduit, notamment, sur les délégations de pouvoir et de signatures, et sur la centralisation de la gestion de la désignation des chargés de missions. Une analyse de l'ensemble de ce processus de renouvellement de la gouvernance, de l'organisation de l'élection à la désignation de l'équipe de gouvernance, peut aujourd'hui être envisagée de manière à le fluidifier. Une des premières propositions de simplification a, par exemple, trouvé une concrétisation dans la pérennisation de la délégation de compétence donnée par le conseil d'administration en matière d'approbation des budgets rectificatifs.

Dans le même esprit, le travail amorcé depuis le dernier trimestre 2018 sur la sécurisation des processus décisionnels des conseils centraux a été poursuivi. Désormais, le processus de préparation du conseil d'administration permet un contrôle juridique préalable et une formalisation homogène des projets de délibérations. Ce travail conduit en lien avec les services porteurs des délibérations autorise, de plus en plus, un appui de la DAJI dès la présentation des projets devant les instances consultatives. Cette démarche doit aujourd'hui se poursuivre dans la continuité du travail collaboratif mis en œuvre par la DAJI et la Direction Générale des Services fin 2019, afin de renforcer les interfaces entre la préparation du conseil d'administration et celle des autres instances.

L'année 2020 a nécessité des adaptations importantes et immédiates du fonctionnement de l'université en période de circonstances exceptionnelles. Ces adaptations ont permis d'assurer la continuité du service et de nos instances délibératives, à travers la mise en œuvre des délibérations à distance et l'utilisation d'outils de vote à distance. Le conseil d'administration a approuvé au mois de septembre 2020 ces modalités de délibérations à distance pour toutes nos instances, afin de rendre possible leur utilisation y compris en période normale.

La période d'urgence sanitaire a aussi eu un impact sur la vie démocratique de l'université. Les élections de mars 2020 ont ainsi été reportées. Afin de permettre aux universités de renouveler leurs conseils, un décret paru le 1<sup>er</sup> octobre 2020 autorise la mise en œuvre du vote électronique dans les universités. Un travail a donc été conduit pour organiser les élections par voie électronique pour le renouvellement des collèges des usagers des conseils centraux et des conseils de composantes ou de laboratoires qui doivent l'être. Les prochaines élections auront ainsi lieu au mois de février 2021 par voie électronique dans un cadre sanitaire et juridique sécurisé.

## Affaires juridiques et contentieuses

### Conseil juridique

L'activité de conseil juridique a été marquée par une implication importante dans la mise en œuvre du contrôle préalable des projets de délibérations des instances et par l'accompagnement des services sur des nouveaux processus ou sur l'adaptation de processus existants à l'évolution du cadre réglementaire. C'est, par exemple, le cas pour ce qui concerne le règlement général des études et des examens et les modèles de modalités de contrôle des connaissances, la gestion de la CVEC, la création du centre de santé ou encore pour les modalités de recrutement des agents contractuels enseignants ou les modalités de mise en œuvre du télétravail.

Dans le cadre de l'expertise et de l'appui juridique sur le montage des projets de l'établissement la DAJI a, par ailleurs, été impliquée sur la mise en place du projet Erasmus Mundus (cf. page 45) concernant le master international en Robotique Marine et maritime Intelligente (MIR), le Campus des Métiers de la Mer CMQ 4meD (cf. page 52) et le campus connecté avec Dracénie Provence Verdon agglomération. (cf. page 34)

Au cours de la période d'urgence sanitaire, la DAJI a été particulièrement impliquée dans l'adaptation du fonctionnement de l'Université en période de circonstances exceptionnelles notamment sur les questions de fermeture et d'accès à l'université, d'appui à l'adaptation du cadre légal et réglementaire relatif aux examens et aux stages.

### Gestion des contentieux

Au cours de l'année 2019, 14 procédures contentieuses ont été prises en charge par la DAJI, dont 10 contentieux devant les juridictions administratives et 2 devant les juridictions civiles ou pénales.

Dans le même temps, 28 décisions ont été rendues par les juridictions civiles (1) et administratives (27), et parmi elles 22 ont été favorables et 6 ont été défavorables à l'université. Par ailleurs, 2 désistements d'adversaires devant le tribunal administratif de Toulon ont eu lieu.

L'activité contentieuse a été particulièrement marquée par la gestion de la fin des contentieux relatifs à la nouvelle bonification indiciaire (NBI). Après la perte des 4 contentieux initiaux en 2016, 25 autres contentieux ont été portés devant le Tribunal administratif de Toulon. Grâce à la stratégie de remise à plat de la répartition de la NBI proposée par la DAJI dès 2017, sur ces 25 contentieux, l'université a perdu uniquement 3 contentieux, en a gagné 18 et 4 vont bientôt faire l'objet d'une audience.

### Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers

L'activité de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers a connu un accroissement important du nombre de saisines au second semestre 2019. En effet, sur l'année 2019, 70 saisines ont au total été déposées, ce qui représente environ 50 dossiers de plus que la moyenne annuelle des saisines, qui oscille entre 15 et 20. Sur ces 70 saisines, 28 ont fait l'objet d'une décision de relaxe.

Au mois de juin 2020, un décret a modifié les règles relatives au fonctionnement de la section compétente à l'égard des usagers. Cette section a été de nouveau constituée lors du conseil académique du 12 novembre 2020. Un travail est en cours pour mettre en œuvre les nouvelles modalités de fonctionnement de la section, ainsi que d'autres règles qui découlent de l'entrée en vigueur de ce décret. Un nouveau guide de la section disciplinaire sera édité.

### Activité de la déléguée à la protection des données

Suite au départ de Madame Jessika Kutchukian fin août 2019, Madame Imane Vauché a été désignée le 30 octobre 2019 déléguée à la protection des données (DPD).

Dès sa désignation, la déléguée à la protection des données a rejoint le réseau SupDPO, qui rassemble ses homologues des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, lui permettant ainsi de participer aux échanges et de bénéficier de partages d'expériences.

Afin d'avoir une vision d'ensemble sur les traitements informatisés mis en place à l'UTLN et de pouvoir contrôler leur conformité, la DPD a mis en parallèle la cartographie des applications/logiciels fournie par la responsable de la sécurité du système d'information avec tous les traitements en cours.

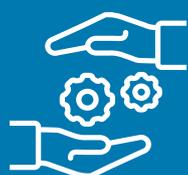
Depuis son installation dans ses fonctions, la DPD a ainsi traité des déclarations et des mises en conformité de différents traitements (la déclaration et la mise en conformité du dispositif de vidéoprotection sur le bâtiment de la Faculté de droit ; du logiciel Calcium permettant la gestion des consultations du centre de santé SUMPPS ; la déclaration et la mise en conformité avec clauses de sous-traitance de Allmysms). Parallèlement, elle a répondu à des demandes d'expertise et d'avis juridiques se rapportant à l'application du règlement général sur la protection des données (RGPD), comme notamment les solutions de vote électronique, la conformité de la solution ZOOM. L'ensemble représentant au total plus de 40 saisines.

Ainsi, pour mener à bien son activité, la DPD envisage la mise en place d'une solution informatique de gestion et de mise en conformité RGPD. Cela dit, dans l'attente de trouver une solution adaptée à l'activité de notre établissement, elle a travaillé au perfectionnement de nos outils pour constituer un registre de déclarations de traitement de données. Ainsi, pour renseigner ce registre, une « fiche de traitement » à compléter est désormais générée automatiquement à la déclaration de chaque traitement.

Enfin, la DPD a fixé d'autres objectifs à réaliser sur le court terme dont, notamment, la sensibilisation des personnels sur les enjeux de la protection des données et sur la nécessité de la saisine du DPD, de même qu'associer un degré de priorité à chaque déclaration de traitement, afin de prioriser la déclaration des traitements les plus urgents.

# PARTENARIATS

REPÈRES



15

partenariats entre un  
laboratoire et une entreprise



13

brevets actifs



7

thèses avec  
une bourse CIFRE



423 000 €

de contrat industriel



Patricia Merdy  
Vice-Présidente déléguée  
Valorisation et Parité

Université de territoire, l'UTLN est aux côtés de ses partenaires institutionnels, économiques et académiques pour leur faire bénéficier de son expertise et de ses compétences. En 2019-2020, l'Université de Toulon a participé à la création d'un observatoire stratégique des mondes méditerranéens pour évaluer clairement les enjeux du bassin, a resserré ses liens avec la Défense et s'est vue reconnaître par l'État campus d'excellence dans la filière maritime.

### L'institut FMES

L'Université de Toulon a développé un partenariat avec l'Institut FMES, laboratoire d'idées sur les thèmes des enjeux stratégiques du bassin méditerranéen et des enjeux maritimes mondiaux.

Ce partenariat compte plusieurs actions :

- ♦ Un cycle de conférences mensuelles dans les domaines politiques, économiques et stratégiques. 7 conférences se sont déroulées sur le campus de Toulon Porte d'Italie et ont été animées par des invités prestigieux sur les thèmes du big data et la souveraineté numérique, la guerre en chiffres, la Chine à l'aune des routes de la soie, la diplomatie de la Russie, la géopolitique de la République islamique de l'Iran, le réchauffement climatique et les enjeux sécuritaires, l'avenir des guerres révolutionnaires au XXI<sup>e</sup> siècle.
- ♦ La participation de plusieurs de nos doctorants à la 31<sup>e</sup> session méditerranéenne des hautes études stratégiques qui vise à appréhender les grands enjeux de défense et de sécurité de l'espace méditerranéen.
- ♦ La création d'une formation commune, dans le cadre du Campus des Métiers et des Qualifications, autour des thèmes de la cyber défense.

### Le projet Relation Universités-Entreprises

Le rapprochement entre université et entreprises prend des formes multiples et le dispositif RUE (Relation Universités-Entreprises) auquel l'Université de Toulon a adhéré, permet, à partir du besoin de l'entreprise, de créer des collaborations par le biais de stages de master 2, de prestations, de financement de thèse CIFRE, de financement de projet de recherche. Une douzaine de mises en relations a été élaborée en 2020 avec nos laboratoires de recherche.

### L'incubateur PACA Est

L'Incubateur PACA Est (IPE), dont l'Université de Toulon est partenaire, a pour objectif d'aider les créateurs de startup à parvenir, en 18 mois au lancement commercial de leur activité ou à une levée de fonds significative. L'IPE incube en moyenne par an une quinzaine de projets de startup dont une partie est adossée à nos activités de recherche.

### La SATT Sud Est

Notre partenaire SATT (Société d'Accélération du Transfert de Technologies) a accompagné les chercheurs de l'Université vers la valorisation de leurs travaux de recherche par la signature d'une cinquantaine de déclarations d'invention et près d'une trentaine de titres de Propriété intellectuelle depuis environ 8 ans.

### Le projet I-naval

L'évènement du 18 juin 2020 « Exercice i-naval », co-organisé avec la DGA, a été transformé en une « Expérience interactive » en ligne ([www.i-naval.fr](http://www.i-naval.fr)) permettant de découvrir les technologies de demain au travers de 3 scénarios immersifs permettant d'entrer au cœur d'un combat collaboratif naval, de la téléassistance à la mer ou de la sécurisation d'un évènement nautique. Cet exercice met en lumière des technologies issues de la recherche universitaire en collaboration avec des partenaires du monde de la défense, la DGA et la Marine Nationale.

## La Fondation partenariale

La participation de l'Université de Toulon à l'OS2M (cf. OS2M) et le partenariat avec l'Institut Méditerranéen des Hautes Études Stratégiques (FMES) pour l'organisation d'un cycle de conférences sont les premières pierres de la création d'une fondation partenariale d'« Études stratégiques et de Défense en Méditerranée ». Celle-ci pourra rassembler nos partenaires territoriaux : l'agence de développement économique de la métropole TVT Innovation, la métropole TPM, la Région Sud, l'État, la Marine Nationale et l'Institut FMES.



### L'Observatoire Stratégique des Mondes Méditerranéens (OS2M)

Avec ses partenaires, l'UTLN a créé, en octobre 2019, l'Observatoire Stratégique des Mondes Méditerranéens (OS2M) dont l'objectif est de fédérer les chercheurs et les acteurs de la Défense de la région, de toutes disciplines et spécialités, pour mieux évaluer et comprendre les enjeux du bassin méditerranéen dans les domaines des risques politiques, sociaux, environnementaux, économiques et des relations internationales. Cette approche originale cherche à identifier les solutions aux problèmes d'une zone considérée comme l'une des plus crisogènes au monde et d'en faire bénéficier les pouvoirs publics, les acteurs économiques et le monde de l'enseignement.



### Le Campus des Métiers et Qualification « Économie de la mer »

Le Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) « Économie de la mer », porté par l'UTLN dans la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'un des premiers à recevoir la mention « excellence » du Gouvernement pour le projet 4meD. Celui-ci entend répondre au besoin du secteur naval – jugé stratégique par l'État – en pleine évolution en l'accompagnant dans sa transformation numérique, « booster » l'innovation pédagogique et donner un effet d'accélération dans l'efficacité du CMQ envers les autres filières de l'économie maritime.

La région Sud est la première région maritime de France avec le port militaire le plus important d'Europe (Toulon), le port de commerce le plus important de France (Marseille) et 120 000 emplois qui sont dépendants de ressources ou d'activités directement liées à la mer ou au littoral. C'est deux fois le poids de la Bretagne ; le Var à lui seul est équivalent à toute la Normandie.



### Un partenariat avec la DGA

DGA Techniques navales et l'Université de Toulon ont signé une convention de partenariat début mars, pour renforcer les échanges qu'ils entretiennent depuis de nombreuses années. Cette convention permet de partager l'expertise entre la DGA et le milieu académique et de coopérer très en amont dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, l'acoustique sous-marine, la robotique navale, la cybersécurité navale... Elle vient renforcer un partenariat fructueux, l'Université de Toulon étant déjà associée à des projets de recherche portés par la DGA tels que Hespérides sur les viseurs optiques ou Diamant sur la prévention des attaques terroristes maritimes.

L'Université de Toulon organisera également une journée de travail avec ECA group en vue d'explorer de nouvelles pistes de travail communes et renforcer leur partenariat.



# CORONAVIRUS

## REPÈRES



**130 000 €**

d'aides financières pour les étudiants



**130 000 €**

d'achat de matériel de protection



**120 000 €**

d'achats de matériels et équipements informatiques



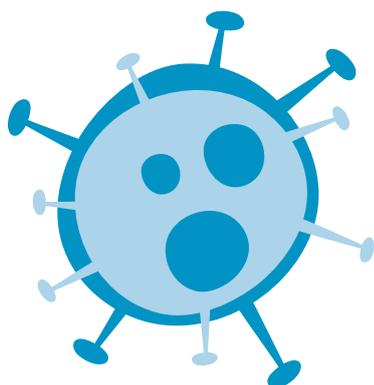
**10 000**

masques distribués gratuitement aux étudiants à la rentrée



**45 000 €**

de ménage supplémentaire au bâtiment Pi



Face à la pandémie mondiale, l'Université de Toulon a dû s'adapter pour garantir une formation de qualité aux étudiants. Près de 450 000 € ont notamment été investis dans l'achat de matériel (ordinateurs en prêt, matériel de protection) et dans le financement d'aides. La solidarité n'a pas non plus été un vain mot : enseignants, personnels et étudiants se sont mobilisés pour proposer des solutions et soutenir ceux qui étaient en première ligne lors du premier confinement

### Le cadrage des examens

Durant la période de confinement, un travail important a été mené au sein des composantes de l'Université pour préparer et faire passer les examens du second semestre à distance. Des outils et formations ont été déployés par la DSIUN afin d'accompagner les enseignants dans la préparation des examens principalement sous forme de rendus de rapports, QCM ou oraux en visioconférence. Chaque composante a ainsi adapté ses évaluations pour garantir l'égalité entre tous les étudiants au sein de chaque formation en fonction de ses spécificités. La seconde session a été organisée selon les mêmes modalités à distance début juillet. Une troisième session exceptionnelle a été organisée avant la rentrée pour les étudiants empêchés de réaliser leurs examens en ligne en raison de difficultés de connexion à la maison.



### Le bilan financier

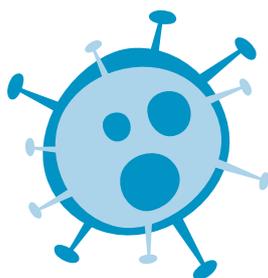
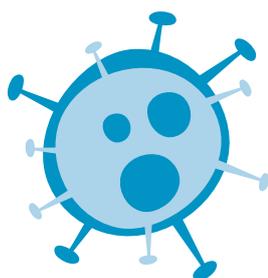
La crise de la Covid-19 a diminué nos recettes et parallèlement engendré des dépenses pour soutenir les personnels et les étudiants. Ce surcoût de près de 450 000 € est équivalent à la moitié du budget de fonctionnement annuel alloué aux composantes pour la formation. Dans le détail, 130 000 € ont permis de venir en soutien aux étudiants pour des aides alimentaires et pour permettre de limiter la fracture numérique, 130 000 € ont été dédiés à l'achat des équipements de protection individuelle (masque, gel et spray...), 7 500 € soit 500 heures ont été dédiés au tutorat étudiant pour limiter le décrochage, 120 000 € ont permis l'achat d'équipements informatiques pour le télétravail, le renfort du wifi, l'équipement des enseignants en webcam et l'installation d'un système de captation audiovisuelle. Enfin 45 000 € ont permis de renforcer le ménage au bâtiment Pi des principales surfaces de contact.

### La préparation de la rentrée universitaire 2020

Cette rentrée universitaire se déroulant dans un contexte d'accentuation de la circulation du virus, trois scénarii ont été envisagés en fonction de l'évolution sanitaire au cours de l'année universitaire. Ils visent à proposer les meilleures conditions possibles de travail à la communauté universitaire et à accompagner les étudiants vers la réussite en les protégeant.

- ♦ le scénario « enseignements hybrides » (EH) dans lequel les cours en présentiel sont privilégiés, notamment pour les étudiants de première année, dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrières. Des enseignements à distance avec, selon les cas dédoublement de promotion, sont également mis en place ;
- ♦ un scénario « enseignements à distance » (ED) en cas de nouvelle période de confinement total au cours de laquelle personnels et étudiants travaillent à distance. Seuls les TP sont assurés en présentiel ;
- ♦ un scénario « retour à la normale » (RN) dans lequel toutes les activités peuvent être menées sur site sans contrainte de mesures sanitaires.

Les étudiants ont été accueillis progressivement sur nos 3 campus avec une consigne particulière : le port du masque obligatoire en espace clos et en plein air, pour tous (personnels et étudiants) et en tout temps.





### Le respect des gestes barrière

Durant le premier confinement l'Université de Toulon a commandé des équipements de protection individuelle masques gel hydroalcoolique et spray virucide pour permettre la reprise partielle de l'activité sur les campus. Les livraisons ont été retardées en raison d'une forte demande nationale mais certaines missions ont pu néanmoins reprendre en présentiel dès le mois de mai notamment celles des services techniques. La majorité des agents ont continué le travail à distance jusqu'aux vacances de juillet.

Afin d'assurer le respect des gestes barrières, un important travail de prévention a été réalisé depuis la rentrée: les consignes ont été affichées dans les endroits stratégiques des campus et des messages ont été diffusés sur le réseau d'écrans ainsi que tous les supports numériques. Le port du masque est devenu obligatoire sur les campus en intérieur et en extérieur. Une action de prévention a été menée par la Direction des Études et de la Vie Étudiante avec la distribution gratuite d'un masque en tissu à chaque étudiant. Des masques et du gel hydroalcoolique sont également proposés à la vente dans les distributeurs.

L'Université a accueilli sur le campus de La Garde un dispositif mobile de dépistage rapide de la COVID-19. Cette action, réalisée en partenariat avec le CHITS Toulon-La Seyne et l'ARS PACA, a permis de tester 590 personnes pendant 7 jours fin octobre.

### L'Université de Toulon solidaire des professionnels de santé

Afin de soutenir les personnels hospitaliers, l'UTLN a fait don de ses équipements au CHITS: plus de 1400 masques FFP2 et FFP3, 20 000 paires de gants et paires de lunettes ainsi que le stock de produits chimiques intervenant dans la préparation de gels hydroalcooliques. L'Université de Toulon a également proposé ses stocks de savons liquides, désinfectants sanitaires, gants de ménage et lavettes microfibres préconisées pour le lavage et la désinfection.

Certains étudiants de l'Université sont également soignants et, de ce fait, particulièrement sensibles aux problèmes rencontrés par leurs collègues. C'est notamment le cas de Danny Forster, volontaire de la réserve sanitaire et étudiant en Master 2 Droit social Parcours Droit et Gestion du secteur sanitaire. Avec ses camarades de promotion, ils ont financé et récupéré du matériel de protection auprès d'entreprises varoises afin de les distribuer aux personnels du Centre Hospitalier Intercommunal de Toulon - La Seyne - Centre Hospitalier de Hyères, du SMUR et de l'Agence régionale de Santé (ARS).

### L'Université se lance dans la fabrication de visières

Dès le mois d'avril, l'Université de Toulon et ses partenaires - TVT Innovation, le cluster System Factory, la librairie Charlemagne, l'ISEN et les entreprises CESIGMA, SEMANTIC TS et CADIF caoutchouc - se sont mobilisés pour réaliser près de 15 000 visières de protection à destination des personnels de santé du territoire, de brigades de gendarmerie, de mairie...

Ces visières sont constituées de matériaux usuels (Delrin, couvertures plastiques utilisées à l'assemblage de dossiers, élastiques...) et réalisables grâce à des imprimantes 3D ou des découpes laser. Le modèle de prototype a été transmis par System Factory au réseau national des fab lab; les plans de découpe étaient disponibles en accès libre sur le site de notre plateforme SMIoT.





### Des ateliers de fabrication de masques grand public

Formés par une couturière professionnelle basée à La Garde – La Fée brodeuse, les services civiques ont animé à partir du mois d’octobre, des ateliers de couture DIY « votre masque barrière » sur les campus de Toulon et de La Garde.

À la rentrée 2020-2021, chaque étudiant a reçu un masque en tissu lavable 50 fois, normes AFNOR, lors de la remise de leur carte multiservices. Des masques en tissus lavables 50 fois et des flacons de gel hydroalcoolique sont également en vente dans les distributeurs répartis sur les campus de Toulon, La Garde et Draguignan.

### Le recrutement des étudiants relais santé

Une équipe d’étudiants relais santé sera recrutée pour sensibiliser la communauté universitaire à la bonne application des gestes barrières. Il s’agira de transmettre toutes les informations nécessaires pour permettre la bonne application des consignes de distanciation physiques et gestes barrière sur les campus mais aussi durant les moments d’échanges ou festifs en dehors de l’université. Les enjeux sont de limiter la contamination des étudiants et personnels, l’apparition de nouveaux clusters qui engendreraient de nouvelles fermetures de filières.



### Un prix pour la conception de respirateurs artificiels low cost

Avec son respirateur artificiel low cost, Valentin Giès (spécialiste en robotique au laboratoire IM2NP) et son équipe ont remporté le concours 2020 CASS Covid-19 visant à promouvoir des solutions technologiques dans la lutte contre la pandémie mondiale. Réalisé à partir de chambres à air, tuyaux d’arrosage, élastiques récupérés... pour un coût de fabrication d’environ 200 euros, l’appareil a été testé et validé sur le poumon artificiel de l’Institut de Recherche Biomédicale des Armées (IRBA) de l’HIA Sainte-Anne.

### L’impact de la crise COVID sur la mobilité

Ces problématiques sanitaires et sécuritaires, voire financières et sociales sont rapidement apparues au cours de la crise sanitaire avec le confinement et les mesures de rapatriement, touchant directement les étudiants en déplacement à l’étranger (mise en place d’un repérage et suivi des individus non enregistrés via un formulaire MoveOn, rapatriement des étudiants, lien avec les services sociaux). La réduction à 9 (et « légitimation ») des référents RI des composantes, ainsi que la création d’un espace numérique commun de partage, ont facilité la communication et la prise de décision.

L’UTLN s’efforce aujourd’hui d’élaborer un système de cartographie

étanche et fiable, avec pour objectif l’enregistrement de toutes les mobilités internationales, formalité obligatoire pour tout déplacement à l’étranger (DOM-TOM y compris) quels que soient les dispositifs et le profil de l’individu. L’université doit avoir connaissance en temps réels de la réalité des flux internationaux via une fiche de déclaration préalable obligatoire avec enregistrement sur MoveOn en collaboration avec la cellule Apogée et le pôle pilotage, les référents RI/secrétariats pédagogiques. Cette mise en place d’une procédure obligatoire pour tout départ à l’étranger a été présentée en CFVU et a reçu un vote favorable à l’unanimité.

Le bilan chiffré de l’impact de la crise COVID sur la mobilité entrante et sortante des étudiants sous convention indique :

- ♦ en hors Europe : une baisse de 50 % pour la mobilité entrante et de 80 à 90 % pour la mobilité sortante.
- ♦ en Europe : une baisse de 50 % pour la mobilité entrante et de 40 % pour la mobilité sortante.

Si une dizaine de mobilités enseignants/ personnel administratif/ délégation sont réalisées chaque année, aucune n’est prévue pour l’année 2020/2021.

# LEXIQUE

---

**ANR** : Agence Nationale de la Recherche

**APC** : Approche par compétences

**APRI** : Appel à Projet Recherche Interne

**ATER** : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

**BAPU** : Bureau d'Aide Psychologique Universitaire

**BIATSS** : Personnel des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé

**BUT** : Bachelor Universitaire de Technologie

**CIFRE** : Convention Industrielle de Formation par la Recherche

**CMQ** : Campus des Métiers et des Qualifications

**COM** : Contrat d'Objectifs et de Moyens

**CPER** : Contrat de Plan État Région

**CVEC** : Contribution de Vie Étudiante et de Campus

**DAJI** : Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

**DANE** : Délégation académique au numérique éducatif

**DFTLV** : Direction de la Formation Tout au Long de la Vie

**DIREP** : Direction de la Recherche et des Projets

**DU** : Diplôme D'université

**DUT** : Diplôme Universitaire de Technologie

**DPST** : Direction du Patrimoine et des Services Techniques

**DSG** : Dialogue Stratégique de Gestion

**ECTS** : European Credits Transfer System

**ED** : École Doctorale

**ESR** : Enseignement Supérieur et Recherche

**FAST** : Faculté de Sciences et Techniques

**FPA** : Formation Professionnelle et Alternance

**HAL** : Archive ouverte pluridisciplinaire

**HDR** : Habilitation à Diriger des Recherches

**L1** : Première année de licence

**M€** : Million d'euros

**MESRI** : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

**MIR** : Marine and Maritime Intelligent Robotics

**MTPM** : Métropole Toulon Provence Méditerranée

**NCU MisTral** : Nouveau Coursus Universitaire Mission de Transformation des Licences

**PIA** : Programme d'investissement d'avenir

**PPI** : Plan Pluriannuel d'Investissement

**SDIA** : Schéma Directeur Immobilier et de l'Aménagement

**SPEA** : Poste spécifique Académique

**STAPS** : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

**SUAPS** : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

**SUMPPS** : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

**TA** : Taxe d'Apprentissage

VILLE

BÂTIMENT  
**EVE**



**EVE**  
**Espace Vie Étudiante**

**1** Service vie étudiante  
Bureau des élus étudiants  
et des associations  
Salle des actes  
Service des sports (SUAPS)

Service médical (SUMPPS)  
Assistantes sociales **2**



Université de Toulon  
CS 60584 • 83041 Toulon CEDEX 9  
[www.univ-tln.fr](http://www.univ-tln.fr)

